

Lexiculaire Diogra-
phique des Arabes
de l'Orient.
par Ahmed El-Ri Tac La.

De
10119

De



De 10119

13049/1912

SAFADI

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

DES

Aveugles Illustres
de l'Orient

27

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE ET ANALYTIQUE

PAR

le Prof. AHMED ZÉKI PACHA

Secrétaire du Conseil des Ministres

Vic.-Président de la Société Khédiviale de géographie

Membre de l'Institut Egyptien, de la "Royal Asiatic Society" de Londres

de la "Real Academia de Historia" de Madrid

et de la Société Géographique de Lisbonne.

LE CAIRE

IMPRIMERIE « LES PYRAMIDES »

1911





DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE
DES
AVEUGLES ILLUSTRES DE L'ORIENT



DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

DES

SAUVAGES NÉS EN FRANCE



SAFADI



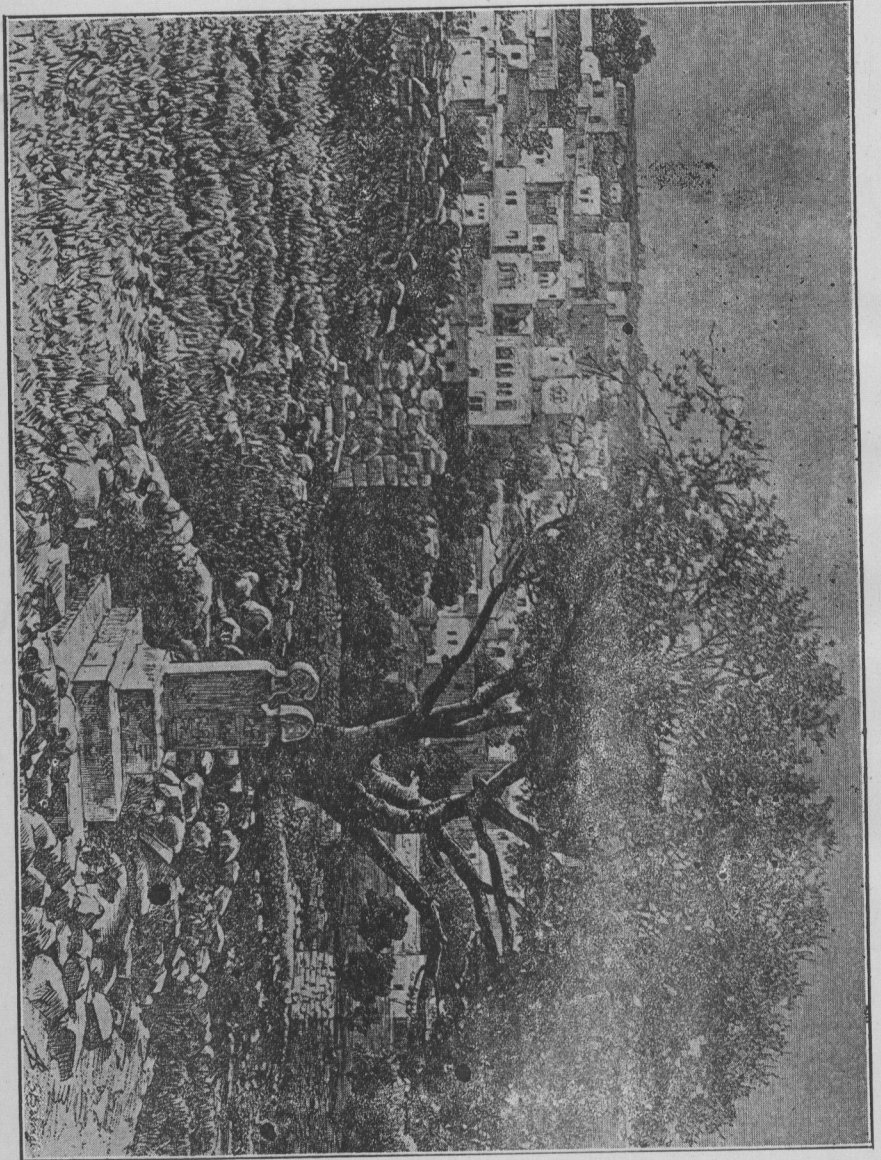
Ampl. 15. 10. 1897

LE CAIRE

IMPRIMERIE DES PYRAMIDES

1897





Vue générale de Safad.

SAFADI

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

DES

Aveugles Illustres
de l'Orient

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE ET ANALYTIQUE

PAR

le Prof. AHMED ZÉKI PACHA

Secrétaire du Conseil des Ministres

Vice-Président de la Société Khédiviale de géographie

Membre de l'Institut Egyptien, de la "Royal Asiatic Society" de Londres

de la "Real Academia de Historia" de Madrid

et de la Société Géographique de Lisbonne.

LE CAIRE

IMPRIMERIE « LES PYRAMIDES »

1911



Maḥab al-himjān fī
SARADI
muḥab al-ḥimjān



LE CAIRE
IMPRIMERIE « LES PYRAMIDES »
1911



V- CONGRES INTERNATIONAL POUR L'AMÉLIORATION DU SORT DES AVEUGLES

A

SON ALTESSE ABBAS HILMI II

KHÉDIVE D'EGYPTE

RÉGÉNÉRATEUR DES LETTRES ARABES

d'AHMED ZEKI PACHA

- I. — Analyse du Dictionnaire biographique des Arabes Illustres.
- II. — Les Arabes ont-ils connu et employé l'écriture arabe, spécialement destinée à l'usage des Arabes? Un prospectus de Valentin Haüy.

Hommages Respectueux
de son dévoué serviteur et sujet
AHMED ZÉKI PACHA



SON ALTESSE ABBAS HILMI II

KHÉDIVE D'ÉGYPTE

RÉGÉNÉRATEUR DES LETTRES ARABES

Honnable Monsieur

de son dévoué secrétaire

AHMED ZIKI PACHA



V^e CONGRÈS INTERNATIONAL POUR L'AMÉLIORATION DU SORT DES AVEUGLES

Séance plénière du 25 Février 1911,
au Palais de l'Université Égyptienne,

Communication

d'AHMED ZÉKI PACHA

- I. — *Analyse du Dictionnaire biographique des Aveugles Illustres;*
- II. — *Les Arabes ont-ils connu et employé l'écriture en relief, spécialement destinée à l'usage des Aveugles ?*
Un précurseur de Valentin Haüy.
Un prétendu précurseur.

VI. CONGRÈS INTERNATIONAL POUR L'AMÉLIORATION DU SORT DES AVEUGLES

Séance plénière du 25 février 1911
au Palais de l'Université d'Alexandrie

Communication
d'AHMED ZEKI PACHA

- I. — Analyse de l'économie géographique des Arabes
Illustrée
- II. — Les Arabes ont-ils connu et employé l'éclairage au gaz?
spécialement relative à l'usage des lampes
Le problème de Volante Hany
En présence de M. le Président



PRÉFACE

A côté de la splendeur qui, pendant si longtemps, éclaira le monde, la civilisation musulmane a laissé dans l'histoire des marques d'un caractère philanthropique si éclatant que ni l'assaut des siècles, ni le vandalisme des hommes n'ont réussi à effacer.

La renommée acquise par cette civilisation, au double point de vue matériel et moral, brille d'un trop vif éclat, et le cadre de la présente étude est trop restreint, pour que nous puissions nous étendre sur les manifestations qu'elle sut provoquer pour s'imposer à l'attention universelle.

Nous nous bornerons donc à faire ressortir ici un côté de l'esprit humanitaire qui l'anima, et qui ne constitue pas un de ses moindres titres à l'admiration des générations à venir.

Dès la consolidation de l'Empire Musulman, au II^{me} Siècle de l'Hégire, et partout où les armées du Prophète avaient promené leur bannière triomphante, surgissaient, comme par enchantement, des mosquées, toujours flanquées d'un *sébil* ⁽¹⁾ et d'un *kouttab* ⁽²⁾: la charité et la science à côté de la prière; touchante manifestation d'une coutume dont l'Islam s'est fait une règle.

(1) Edifice public, plus ou moins monumental, où l'on distribue gratuitement l'eau potable.

(2) Petite école élémentaire primaire consacrée à l'enseignement gratuit.

D'ailleurs, les murs des mosquées, eux-mêmes, ne résonnaient point seulement à l'écho du culte auquel s'y livraient les fidèles, mais, récélant les bibliothèques les plus riches, ils servaient encore de sanctuaires à l'Etude.

Les traces de ce noble passé subsistent encore dans de nombreux centres des pays de l'Orient. Al-Azhar, au Caire, les principales mosquées de Tantah, d'Alexandrie et de Damiette, en Egypte, en sont la preuve vivante; mais, nulle part mieux qu'à Stamboul, sans parler de Damas, Alep, Tunis et Fex, le souvenir de cette tradition n'a survécu.

Toutes les classes de la population bénéficiaient alors des avantages de l'instruction, suivant en cela la recommandation du fondateur de l'Islam qui, bien avant les civilisations actuelles de l'Europe Occidentale, énonça le principe de l'*Instruction Obligatoire*. N'est-ce pas lui qui, il y a juste 1329 ans, déclara solennellement que: «*S'instruire constitue un devoir sacré, non seulement pour chaque musulman, mais aussi pour toute femme fidèle.*» *طاب العلم فريضة على كل مسلم ومسلمة.*

L'histoire nous raconte les fastes de l'enseignement prodigué par des femmes, même aux plus grands docteurs de l'Islamisme, depuis l'époque la plus reculée jusqu'au jour du déclin. Ce spectacle se rencontrait communément dans toute l'étendue des empires soumis à la loi du Prophète, comme de nos jours dans les centres intellectuels des nations les plus avancées.

Je dois rappeler, dans cet ordre d'idées, le nom du célèbre Moslim Al-Farahidi *مسلم الفراهيدي*, un aveugle, qui s'appuyait sur l'autorité de 70 doctresses musulmanes (*page 290 du texte arabe*).

A côté de ceux qui pouvaient demander à cette civilisation les lumières de la science, il y en avait d'autres, pauvres déshérités de la nature, les aveugles, qui avaient encore plus de titres à la sollicitude de la société naissante, et le droit d'aspirer à une consolation de leur infortune. A cette classe de malheureux, l'Islam — fidèle à sa mission civilisatrice — se devait de ne point les abandonner à leur triste sort.

Depuis la naissance de l'Islam, cette classe intéressante se vit traiter avec une indulgence toute spéciale, qui se traduit par l'éducation intellectuelle et professionnelle qui lui fut donnée pour permettre à ses membres de gagner honnêtement leur vie et se rendre utiles à la société.

C'est ainsi que les aveugles recevaient et donnaient l'instruction, au même titre que les êtres sains, leurs frères dont les yeux ne s'étaient point fermés à la lumière. Ils réussirent même à se distinguer dans les professions libérales, comme dans la carrière des arts.

Un vivant témoignage de la sollicitude dont la civilisation musulmane entourait cette catégorie de malheureux, réside dans le fait que, jusqu'à nos jours, une section spécialement destinée à l'instruction des aveugles est demeurée rattachée à l'Université d'El-Azhar. C'est un vestige précieux qu'il importe d'entourer d'une bienveillance toute particulière.

Une série d'autres preuves de l'intérêt philanthropique de la société orientale pour ces malheureux, nous est fournie par l'ouvrage que nous nous efforcerons de présenter aujourd'hui au public intellectuel et charitable.



I

ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

LES QUATRE MANUSCRITS DU DICTIONNAIRE DE SAFADI

L'été dernier, je me suis rendu à Constantinople pour continuer mes études et mes recherches en vue de provoquer en Egypte la *Renaissance des Lettres Arabes*. Je n'ai pas oublié que, comme membre du Comité Organisateur du IV^{me} Congrès International pour l'Amélioration du Sort des Aveugles je me devais de profiter de cette circonstance pour offrir à la session de notre ville la primeur d'une œuvre qui a vu le jour au Caire. Je pensais au « *Dictionnaire Biographique des Aveugles Illustres de l'Orient*. » Cet ouvrage avait été écrit, il y a 564 ans, par Safadi, un érudit arabe d'une prodigieuse fécondité, célèbre tant au Caire qu'en Syrie, sous le règne du Sultan Mohamed Al-Nacir, Qalaoun II (السلطان الملك الناصر محمد بن قلاون).

A cet effet, j'ai fait reproduire, par la photographie, les quatre copies qui se trouvent disséminées dans les mosquées de Stamboul.

Mon but était modeste. Il se limitait au projet de faire un compte-rendu de ce travail.

Mais le Comité Organisateur a tenu à saisir l'occasion qui s'offrait à lui pour apporter sa contribution à la *Renaissance des Lettre Arabes*, entreprise actuellement dans notre Pays, tout en fournissant, par ce moyen, un nouveau et précieux témoignage de la sollicitude de l'Islam à l'égard de cette classe des déshérités du sort.

Il a décidé de publier, avec une notice en français, ce Dictionnaire Biographique, convaincu que les adhérents de notre Congrès seront heureux d'emporter, en même temps que cette primeur littéraire, un souvenir agréable de leur réunion dans la capitale des Khédives. Notre Comité a tenu à donner à la session du Caire, en dehors de sa portée utilitaire, un cachet spécial qui, sous une forme littéraire, rappellera aussi quelques-unes des traditions philanthropiques consacrées par les Gouvernements musulmans qui se sont succédé sur les bords du Nil.

*
* *

Voyons tout d'abord quels sont les manuscrits qui subsistent de l'œuvre de Safadi.

Il est superflu de rappeler que l'Égypte, si souvent dépouillée de ses trésors intellectuels et artistiques, ne peut plus se flatter de posséder un fragment quelconque de cette production intéressante, alors qu'autrefois les copies y foisonnaient, tout au moins au Caire.

Mais grâce à la munificence du Souverain actuel, S.A. Abbas Hilmy II, Régénérateur des Lettres Arabes, l'Égypte pourra désormais se glorifier d'avoir de nouveau rendu le jour à une œuvre qu'elle a vu naître, et dont elle aura eu la bonne fortune d'offrir la primeur au IV^{me} Congrès International pour l'Amélioration du Sort des Aveugles.

Pour retrouver ce monument littéraire, il nous a fallu faire le voyage de Constantinople où nous avons pu découvrir quatre copies (1), dont nous nous sommes servi pour établir et arrêter le texte que nous publions sous les auspices du Congrès.

(1) J'apprends d'un ami qui a visité dernièrement La Mecque qu'on y trouve un exemplaire de ce Dictionnaire biographique, conservé dans la collection du Sultan Abdul-Méguid. Cette information est confirmée par une correspondance de la Ville Sainte adressée à un journal arabe de Syrie.

Ces quatre copies sont, d'après l'ordre adopté dans notre édition :

- I.— La copie de la Bibliothèque Impériale du Vieux-Sérai;
- II.— La copie de la Bibliothèque Publique, *Oumoumyeh*, près de la Mosquée de Bajazet;
- III.— La copie de la collection de la Mosquée de Yeni-Djami;
- IV.— La copie de la collection du Grand-Vézir Ragheb Pacha.

Nous allons maintenant procéder à la description rapide de chacun de ces quatre manuscrits.

Cetex N° I.

Écrit, paraît-il, pour la Bibliothèque privée de Alà Al Din Ibn Fadlallah Al Omary. C'était certainement un proche parent du célèbre grand Chancelier de l'empire Musulman, l'auteur de la fameuse encyclopédie dont le 1^{er} volume sera livré sous peu au public savant pour marquer le point de départ de la *Renaissance des Lettres Arabes*.

Voici du reste ce qu'on lit au bas d'une charmante enluminure sur la deuxième page où se trouve reproduit, d'une façon artistique, une seconde fois le titre de l'ouvrage :

برسم الخزانة العالية الخدمية العلية ابن فضل الله صاحب دواوين الإنشاء الشريف
بالمملك الشريفة الإسلامية

(Dédié à l'excellente bibliothèque *Alaïyeh* de l'illustre seigneur, *Ibn Fadlallah*, Grand Maître de la sublime chancellerie du noble empire musulman). L'encyclopédiste portait le nom de Chihab el Din, et dans l'occurrence on aurait qualifié la bibliothèque de Chihabyeh. D'ailleurs, ce dernier personnage est mort à la fin de 749 de l'Hégire (1348 J.C.), et on voit, au cours de l'ouvrage, que Safadi parle d'un contemporain mort à Damas au commencement de 750 ⁽¹⁾.

(Cette copie ne porte ni date ni colophon, mais rien n'est plus facile cependant de fixer son âge entre cette année 750 et l'an 754, date de la mort de l'auteur. La calligraphie en atteste d'ailleurs pleinement.)

⁽¹⁾ C'est l'astronome Al Mizzi (voir page 50 de cette étude, et page 244 du texte de l'édition arabe).

D'une écriture soignée, admirablement lisible et généralement vocalisée, cette copie a passé dans la collection du Vieux Sérail, à Stamboul. Cette circonstance nous a autorisé, au cours de notre édition, de l'appeler quelquefois sous le nom de "Copie Impériale", mais généralement nous la désignons sous le N° I.

Pour toutes ces raisons, et surtout eu égard à sa provenance première, nous nous en sommes servi comme base de notre travail.

Au-dessous du titre, l'on peut lire une pièce de poésie panégyrique, destinée à rehausser le mérite de l'œuvre de notre biographe des aveugles illustres, pièce composée par un poète contemporain, dont la signature est ainsi libellée :

قال ذلك وكتبه المملوك المخلص محمد بن عبد القاهر الشهرزوري

«Dit et écrit par le serviteur dévoué, Mohammed Ibn Abdel Qaher Al Schahrazouri.»

Le poète fait ressortir les avantages multiples de cette production originale dont le thème n'a jamais été abordé, avant l'auteur, sans parler de sa compétence et de son érudition rare, jusqu'alors sans exemple.

Nous avons de sérieuses raisons de penser que cette copie a été exécutée de la main même du panégyriste.

Une nouvelle argumentation sera tirée de l'examen que nous ferons à propos du Codex N° IV.

Sur la dernière page, on lit l'annotation suivante :

الحمد لله . طالعہ اجمع ابو بکر محمد بن عمر القرشي بن النصيبيني الشافعي سنة ٨٧٢

(Grâce soit rendue à Dieu! Lu en entier par Abou Bekr Mohammed, fils d'Omar, le Qoreichite, fils d'Al Nassibini "de Nizib", le Chaféite. Année 872.)

Une huitaine de folios ont été intervertis par le relieur; mais nous avons pu aisément assigner à chaque sa place respective, avant même d'avoir consulté les 3 autres Codex. Les pages numérotées 207 à 221 dans le manuscrit doivent être placées entre celles portant les numéros 23 et 24. D'autres feuilles manquent totalement et nous avons pu y suppléer, grâce aux

autres copies. Ce sont les pages 22 (ligne 15) à 43 (ligne 17) de notre édition, dont la place doit se trouver entre les pages 20 et 21 de l'original.

L'examen de ce Codex, de même que celui de tant d'autres productions de l'époque, entre autres l'Encyclopédie même d'Ibn Fadl Allah, dont nous entreprenons actuellement l'édition, nous permet de constater qu'en ce temps-là, les auteurs laissaient souvent en blanc un espace plus ou moins grand, se réservant d'y revenir ensuite, soit pour traiter un sujet dont les documents leur faisaient défaut au moment de la rédaction, soit pour ajouter des renseignements complémentaires. Si l'auteur ne remplissait pas toujours ces vides, il lui arrivait parfois de les trouver insuffisants pour la matière à ajouter. Dans ce cas, il empruntait la marge de la page, et se servait même d'une feuille supplémentaire qui, d'après l'Encyclopédiste Ibn Fadl Allah, portait le nom spécifique de *تخریجة* (*pièce interfoliée*), et d'après le copiste du N° IV, *تكملة أو فرخة*, (*petite feuille, feuille complémentaire*). Nous trouvons des exemples de l'une et de l'autre méthode, dans le manuscrit N° I qui contient 321 pages de 19 lignes chaque.

Dans le soi-disant catalogue de la bibliothèque de Top-Kapou, ce précieux manuscrit fait partie de la collection des livres de morphologie !

Codex N° II

Ce codex se trouve actuellement à la Bibliothèque Publique de Stamboul, dont il porte le sceau. Il a été possédé autrefois par un certain Qassem El Orabi, *من نعم الله على عبده قاسم العرابي*. Ce manuscrit devint ensuite la propriété d'un célèbre Egyptien, le savant Mohamed Abou El Sourour Al Siddiqi Al Bekri, auteur de plusieurs œuvres remarquables. Celui-ci appartenait à une famille illustre, encore entourée de l'estime et de la considération générales en Egypte. Le frontispice porte sa signature avec la date 1030 de l'Hégire (1620 J.C.):

(في نوبة الفقير اليه سبحانه محمد ابي السرور الصديقي عفي عنه في سنة ١٠٣٠)

Le bibliophile égyptien avait fait un voyage à la Capitale de l'Empire, et il est très probable qu'il aura laissé ce manuscrit à Constantinople. Toujours est-il que c'est dans cette métropole que le manuscrit a été constitué en Wakf par un Turc de marque, Omar Agha, plus connu sous le nom de Pasban Zadeh, qui y a apposé le cachet spécial à sa collection de livres.

Voici du reste le libellé de ce sceau :

وقف هذا الكتاب

عمر اغا المشهور پاسبان زاده

Ce manuscrit a été copié par Mohamed, fils de Djamal el Din, fils de Chams El Din Al Matbouli Al Ansari, le 14 Chawal 1028 (1618 J.C.) qui le termine par la note finale suivante :

وكان الفراغ من كتابته في يوم الاثنين المبارك الرابع عشر من شوال سنة ثمان وعشرين والف على يد افقر العباد واحوجهم الى المغفرة في يوم المعاد محمد بن جمال الدين بن شمس الدين المتبولي الانصاري عفى الله عنه وصلى الله على سيدنا محمد وعلى آله وسلم تسليماً كثيراً دائماً آمين.

Seul, parmi les quatre copies que nous possédons, ce codex a les pages encadrées par un filet noir. Il contient 226 pages de 24 lignes chaque, et porte dans le catalogue le N° 5531.

Codex N° III

Le nom de son premier propriétaire semble avoir été gratté avant que le livre n'ait été possédé par Mohamed, fils d'Abdel Gawad, fils de Rabi, le hiérosolymite (de Jérusalem), petit-fils d'Altamimy (1), du rite Zahirite :

ملكه من فضل الله سبحانه وتعالى محمد بن عبد الجواد
ابن ربيع المقدسي التميمي سبطاً الظاهري طريقة

(1) Par allusion au célèbre Tamim Al Dari *تميم الداري* auquel le Prophète accorda un fief à Jérusalem, longtemps avant que cette ville ne tombât au pouvoir des Musulmans. Le document de cette concession avait été examiné et minutieusement décrit par Ibn Fadl Allah, dans le 1^{er} volume de son Encyclopédie.

Cette annotation sur le frontispice a été respectée par le dernier acquéreur, le Sultan Ahmed de Constantinople, qui a définitivement constitué cet exemplaire en Wakf. Il porte en effet l'empreinte du cachet spécialement employé par ce Sultan pour marquer sa collection de manuscrits, وقف سلطان احمد خان بن غازي سلطان محمد خان, déposée aujourd'hui dans la Bibliothèque attachée à la Mosquée de Yéni-Djami'. Cette copie, achevée le 10 Safar 1019 (1610 J.C.), a été immatriculée en 1137 H. (1724 J.C.) dans la Bibliothèque d'où nous l'avons reproduite par la photographie; elle porte le N° 1017 dans le Catalogue. Elle contient 226, pages de 23 lignes chaque.

Codex N° IV

Il avait passé par plusieurs mains avant d'appartenir d'une manière définitive au bibliophile Ragheb Pacha. A en juger par les notes que l'on peut y lire, on pourra dire que, une fois hors d'Egypte, ses premiers propriétaires étaient des Turcs qui se piquaient de cultiver la littérature arabe. Une inscription nous donne comme possesseur le nom du fameux Schahi.

Voici, d'ailleurs, le texte de cette inscription, placée à côté du titre de l'ouvrage :

هو حسي
انتظم عقد عقد الفقير
الخطاطي والساهي محمد بن محمد
الشهير بشاهي حُفَّ
بالفضل الالهي

A gauche de cette inscription, se trouve une note qui nous apprend que c'est l'autographe de Oqdji Zadeh Mohamed Bey, اوقجي زاده محمد بك, mort en 1039 H. (1629 J.C.). Au-dessous de cette dernière, nous remarquons un cachet sans importance, qui rap-

pelle une simple formule d'invocation, ainsi conçue : اللهم اجعلني سعيداً في الدارين « Puisse Allah me rendre bien heureux ici-bas et dans la vie future ! »

Cet exemplaire fut ensuite acheté à Stamboul par Mass'oud, fils d'Ibrahim, fils de Emroullah, fils d'Abdi, fils de Tourmich (عبدى بن طور مش) pour faire partie plus tard de la collection de Nasri, plus connu sous le nom de Damad Zadeh :

ثم ساقه التقدير الى ملك الفقير نصرى الشهير بدماد زاده عفا الله عنه

Nous voyons ensuite trois cachets. La reproduction photographique que nous avons sous les yeux ne nous a pas permis de déchiffrer le premier, apposé en bas, à gauche; mais d'une note manuscrite, placée au-dessous, nous déduisons que c'est l'empreinte du cachet du fameux Oqdji Zadeh, plus haut mentionné. Si le deuxième cachet est très lisible, il ne constitue par contre qu'une formule d'invocation : (بشرى إن ساعفت الاقدار) « Bonne nouvelle si le destin est propice ! »

C'est la dernière estampille qui nous fournira le plus précieux renseignement sur l'identité de cette copie. La première et la dernière ligne sont deux invocations.

En voici du reste la reproduction, suivie d'une traduction française :

حسبى الله وحده
من الكتب التي وقفها الفقير
الى آلاء ربه ذي المواهب
محمد المدعو بين الصدور بالراغب
وكفى عبده

« Dieu seul me suffit ! »

« C'est un des livres constitués en Wakf, en reconnaissance des bienfaits du Seigneur libéral, par le pauvre Mohamed, connu parmi les grands-Vézirs sous le nom de Ragheb. »

« Dieu suffit à son Serviteur ! »

Le cachet porte, suivant l'usage, le nom de l'artiste graveur qui s'appelait حتى Haqqi, ainsi que le chiffre 175 surmonté de la lettre (م); c'est l'année où le cachet fut gravé; on néglige ordinairement le chiffre indiquant le millier. Nous savons que ce savant homme d'Etat est mort le 24 Ramadan 1176 (1763 J.C.).

Sur la page du titre, une note nous apprend que Safadi est mort en l'an 754 de l'Hégire (1362 J.C.).

Ce manuscrit avait été exécuté le 12 Zoulqa'deh 852 de l'Hégire (1448 J.C.) par Hamza, fils d'Ahmed, fils d'Aly, fils de Mohamed El Husseini, le Chaféite qui *in fine* s'exprime ainsi:

آخر ما وجد من نكت الهميان في نكت العميان للعلامة صلاح الدين الصفدي
رحمه الله والحمد لله وحده وصلى الله على سيدنا محمد وعلى آله وصحبه وسلم . علقه علي
عجل لنفسه العبد الفقير المعترف بالخلل والتقصير الراجي عفو ربه القدير المستشفع
بسيد الخلق البشير النذير حمزة بن احمد بن علي بن محمد الحسيني الشافعي غفر الله له
ولوالديه ولمشايخه واخوانه ولجميع المسلمين آمين. بتاريخ ثاني عشر شهر ذي القعدة
سنة اثنتين وخمسين وثمان مائة. وهذه النسخة منقولة من نسخة نقلت من خط شمس
الدين محمد بن عبد القاهر الشهرزوري وعليها خط المصنف في تكملات وفرحات
ومواضع عديدة والحمد لله وحده.

Le copiste nous apprend dans cette note finale que nous venons de reproduire *in extenso* qu'il a exécuté ce travail à la hâte pour son usage personnel, en se servant d'une copie reproduite d'après le manuscrit fait par Chams el Din Mohamed, fils de Abdel Qaher, fils d'El Schahrazouri, manuscrit portant l'autographe de l'auteur dans plusieurs endroits du texte, aussi bien que sur des pièces annexées ou feuilles interfoliées (تكملات، فرحات).

Il nous semble difficile d'admettre, même après cette indication précise, que le manuscrit de Ragheb Pacha constitue la reproduction de celui du Vieux Sérail (N° I). Nous croyons fermement qu'Ibn El Schahrazouri aura établi une première copie, spécialement destinée à la collection de l'Encyclopédiste Ibn Fadl Allah. C'est celle que nous désignons sous le N° I. Le même copiste aura écrit dans la suite un autre exemplaire

que nous appellerions *Autographe*, puisqu'il a été révisé, augmenté et corrigé de la main même de l'auteur.

Cette copie *autographe*, qui ne nous est pas parvenue, aura servi ensuite à établir celle qui, en fin de compte, fait partie de la collection Ragheb Pacha.

Cette opinion s'appuie sur les faits suivants :

1^o—Le texte de la copie N^o IV donne au premier copiste le titre de Chams el Dine, titre qui ne figure pas sur la copie N^o I. Cette indication, si elle n'avait pas figuré sur un texte, n'aurait pu être ajoutée arbitrairement par Hamza qui vivait cent ans plus tard.

2^o — Le texte de la quatrième copie contient *in fine* une page que nous ne voyons pas dans la copie N^o I.

Hâtons-nous de dire que cette page ne comble pas une véritable lacune. Il s'agit de la reproduction de deux pièces de poésie qui se trouvaient dans la copie autographe, précédée de cette mention :

وجد النسخة (sic) التي بخط ابن الشهرزوري التي عليها خط المصنف ما صورته

(Voici la reproduction de la note finale du manuscrit copié par Ibn Al Chahrazouri et qui porte l'autographe de l'auteur.)

La première de ces pièces contient 5 vers composés, en l'honneur du livre et de l'auteur, par le Cadi Nasser El Dine القاضى ناصر الدين, Directeur de la Chancellerie, en Syrie.

La seconde pièce se compose de 7 vers, en guise de réponse et de remerciements de la part de Safadi.

Ces deux poésies ainsi que celle d'Ibn El Schahrazouri (N^o 1) ont été ajoutées, à titre documentaire, à la fin de notre édition arabe.

3^o — La comparaison minutieuse du texte de la quatrième copie avec celui de la première, nous permet de déclarer d'une façon positive qu'ils n'ont certainement pas un original commun.

Le N^o IV contient en effet des renseignements que l'on chercherait en vain dans le N^o I.

En revanche, quelques légers détails ne se trouvent que dans ce dernier seulement.

Nous sommes donc portés à croire que la copie autographe a été exécutée postérieurement par Ibn El Schahrazouri, et que ce fut cette dernière copie, révisée par l'auteur lui-même, qui a servi à l'exécution du manuscrit N° IV.

Comme tous les livres ayant appartenu à Ragheb Pacha, le manuscrit N° IV porte à la dernière page l'estampille du cachet que nous venons de décrire.

Cette copie contient 320 pages, de 19 lignes chaque et porte dans le catalogue le N° 1220.



II

ANALYSE DE L'ŒUVRE DE SAFADI

INTITULÉE

(1) نَكْتُ الْهَمِيَّانَ فِي نِكَّتِ الْعُمَيَّانِ ، لِلصَّفَدِيِّ

Safadi, l'auteur de ce *Dictionnaire Biographique des Aveugles illustres*, rappelle, tout d'abord, dans sa préface, en guise de références documentaires, les courtes monographies écrites antérieurement sur la matière.

BIBLIOGRAPHIE. — Il cite en premier lieu le célèbre Ibn Qotaïba ابن قتيبة, du III^{me} siècle de l'Hégire, qui s'occupa des musulmans aveugles les plus illustres.

Le chapitre que ce savant leur consacre dans son traité intitulé *Livre de l'Instruction* (كتاب المعارف) est le premier à signaler une triple génération successive d'aveugles : Abdallah ainsi que son père Al-Abbas et son grand-père Abdel-Mouttaleb, tous parents du Prophète, et atteints de cécité.

Safadi mentionne ensuite le polygraphe Ibn Al-Djawzy ابن الجوزي qui traita le même sujet, n'y ajoutant cependant autre chose que les noms des patriarches de l'Ancien Testament. Sa tâche s'est bornée à reproduire, d'après son devancier, les noms des compagnons aveugles du Prophète, en les rangeant simplement par ordre alphabétique.

D'après notre auteur, Ibn Al-Djawzy avait toute latitude d'en allonger la liste, étant mort en 597 de l'Hégire (1200 J.C.), soit 330 ans exactement après Ibn Qotaïba. Safadi se hâte cependant d'excuser l'un et l'autre de n'avoir pas épuisé

(1) Littéralement : « *Le secouement de la bourse-ceinture contenant les curiosités qui concernent les aveugles.* »

leur sujet, ayant eu probablement pour objectif, dit-il, la simple mention de ceux qui étaient apparentés au Prophète.

En troisième et dernier lieu, Safadi cite l'ouvrage d'Abou Al-Abbas Ahmed Ibn Aly Ibn Bânah *بأنه بن علي بن احمد بن العباس* intitulé *Le Capital du favori* (راس مال النديم) qui reproduit presque les mêmes noms. Dans l'ordre chronologique, cet auteur doit être classé le deuxième.

Safadi nous signale, en passant et à titre purement documentaire, un ouvrage qu'il ne lui a pas été donné de consulter jusqu'au moment où il termina la rédaction de son Dictionnaire. Il s'agit d'une œuvre due à la plume du très célèbre historien de Bagdad, Abou Bekr El-Khatib *ابو بكر الخطيب*; le titre de cette compilation n'est donné ni par Safadi ni par Hadji Khalifa⁽¹⁾.

RÉDACTION. — Voici maintenant les circonstances qui ont amené la genèse du Dictionnaire Biographique.

Safadi aurait été invité par quelques amis à traiter cette matière en détail, à la suite d'une conversation qu'ils eurent ensemble à propos de l'article spécialement réservé aux aveugles de race noble, dans son fameux ouvrage intitulé « *Commentaire sur le poème de Toghraï* », poème connu sous le nom de *لامية العجم للطغرائي*. C'était assez pour décider le fécond Safadi qui n'avait jamais besoin de se faire prier quand il s'agissait d'un travail d'érudition. La littérature arabe s'est ainsi trouvée enrichie d'une production à la fois curieuse et intéressante, production qui n'a pas encore sa pareille en Europe. où

(1) Depuis Safadi, la littérature arabe s'est enrichie de trois autres œuvres sur la matière. Ce sont : *المطلب الاسني في امامة الاعمي* (la belle perspective, ou la direction des prières par les aveugles); *كتاب فضلاء العمي*

(*Livre des aveugles de marque*); et enfin *تسليم الاعمي عن بلية العمي* (*Consolation de l'aveugle à propos de l'infirmité dont il est affligé*). Les deux premiers nous sont signalés par Soyouti, dans son Dictionnaire biographique des hommes de lettres, *بغية الوعاة* édition du Caire. pp. 10 et 63); le 3^e se trouve dans diverses bibliothèques de Stamboul.

les esprits tendent cependant à la spécialisation dans toutes les branches du savoir.

PROGRAMME. — Le programme adopté par Safadi est de nous présenter tous les aveugles de marque qui peuvent trouver place dans sa galerie, ou dont la biographie est parvenue jusqu'à lui.

PROLÉGOMÈNES. — Avant d'entrer en matière, et cédant à sa nature proluxe, il nous donne des prolégomènes où il se livre à diverses dissertations se rattachant de près ou de loin au sujet principal de son étude : la cécité et les aveugles.

Philologie. — Le premier chapitre de ces prolégomènes contient un lexique où se trouvent groupés les divers termes, dont la constitution philologique exprime directement ou indirectement l'idée d'*aveugler*, de *voiler*, de *dissimuler*, de *cachier*, soit au point de vue matériel, ou moral.

Je ne tenterai pas de suivre l'auteur dans cette voie qui n'intéressera pas les lecteurs non arabes ou non arabisants. Je remarquerai toutefois que les déductions philologiques de notre écrivain révèlent parfois une note forcée pour ne pas dire arbitraire.

Morphologie et Grammaire. — Le second chapitre est consacré à une étude morphologique et grammaticale sur le mot *أعمى* *aveugle*. Cette étude se termine par quelques proverbes et sentences classiques, avec des commentaires littéraires, légendaires ou historiques.

Cécité et Surdité. — Au troisième chapitre, Safadi nous donne une courte définition de la cécité.

Il compare ensuite les avantages de la vue et ceux de l'ouïe, et conclut en donnant la préférence à la seconde, se basant, entre autres arguments, sur le Coran qui accorde toujours la première place à l'ouïe, quand il énumère les bienfaits octroyés par Allah aux mortels. Passant en revue les calamités qui affligent le genre humain, le Coran estimera de même la surdité comme la pire de toutes.

Cette discussion est suivie d'un exposé onirocritique, puisé dans les auteurs grecs et arabes qui se sont occupés de l'interprétation des songes, exposé surchargé de longs et minutieux détails qu'il est intéressant de signaler à titre documentaire.

Un épisode coranique. — Le quatrième chapitre contient une trop longue dissertation au sujet d'un aveugle contemporain de Mohammed, qui eut l'insigne honneur de faire l'objet d'un chapitre spécial dans le Coran.

Il s'agit d'Ibn-Oum-Maktoum (ابن ام مكتوم) qui fut dans la suite chargé de faire, du haut du minaret de Médine, l'appel des croyants aux prières publiques.

Le Prophète tenait un jour une conférence à la Mecque, avec les principaux seigneurs de sa tribu dans le but de les convertir, lorsqu'il fut interrompu par cet aveugle qui venait le solliciter de lui enseigner une partie de son savoir.

Indigné de cette brusquerie intempestive qui compromettait un succès déjà escompté, Mohammed se montra d'autant plus dédaigneux envers cet individu, qu'Ibn-Oum-Maktoum s'était déjà converti à l'Islamisme. D'autre part, son humble situation lui interdisait de se permettre de prendre la parole en présence de personnages d'aussi haute marque, et surtout dans des circonstances aussi délicates que solennelles.

Le Coran rappelle cet incident et fait des représentations au Prophète, à propos de la sévérité dont il a usé vis-à-vis d'un homme affligé de cécité.

Et c'est alors l'occasion pour Safadi d'entrer dans une discussion sans fin sur l'opportunité de l'intervention du pauvre aveugle qui ne se doutait ni de la gravité ni de la solennité de la situation, et sur l'attitude sévère de Mohammed.

Il faut remarquer que le Prophète ne cessa depuis de traiter cet aveugle avec une attention toute particulière. Il lui réserva dès lors l'accueil le plus sympathique.

Morale et Paraboles. — Au cinquième chapitre, Safadi reproduit des traditions et des paraboles édifiantes sur les aveugles et sur la cécité.

Bornons-nous à citer une sentence touchante, rapportée par Anas ^{أنس}, un des compagnons du Prophète: « Quiconque, dit ce dernier, conduit un aveugle, fût-ce pour quarante pas, se prémunit par cela même contre les feux de la géhenne. »

Il y a lieu encore de rappeler un fait touchant.

D'après l'exégète Razi, ^{الفخر الرازي}, un homme avait épousé une femme qui vint à perdre la vue, à la suite de la petite vérole dont elle fut affligée, justement quelques jours après les fiançailles. Le mari, à son tour, se couvrit les yeux, en annonçant à ses amis qu'il venait de contracter une rude ophtalmie. Il ne tarda pas à déclarer que sa maladie s'était gravement compliquée et qu'elle finit par la cécité. Le mariage, devenu parfaitement assorti, fut célébré au milieu d'une manifestation générale de sympathie et de commisération. Cette union dura vingt ans, sans que la paix du ménage fût jamais troublée. Au bout de ce temps, la femme mourut. Ce fut l'occasion d'un prodige inattendu. Le mari enleva le bandeau qui lui couvrait les yeux, parfaitement intacts et sans la moindre trace de souffrance. Interrogé sur les motifs de sa manière d'agir, il répondit: « Je ne suis pas devenu aveugle, mais j'ai tenu à passer pour tel, afin de ne pas affliger ma malheureuse compagne. »

On fut unanime, dit Razi, à proclamer que sa conduite chevaleresque surpassait celle de tous les preux.

Nous ne saurions aller plus loin sans relater un autre fait, cité aussi par l'auteur.

Un saint personnage, Al-Chibli, ^{الشبلي}, fit un jour le vœu de faire cadeau au premier venu de tout l'argent dont on le gratifierait. Or, il advint qu'un valet du palais du Khalife vint à lui remettre une bourse contenant cinquante pièces d'or.

Chemin faisant, Al-Chibli rencontra un aveugle auquel un barbier rasait la tête. Il remit sa bourse à l'aveugle qui le pria de la donner plutôt à l'homme de l'art. Mais celui-ci refusa énergiquement, objectant qu'il s'était promis de faire cette besogne gratuitement et par pure charité.

Embarrassé, le saint personnage offrit de nouveau la bourse à l'aveugle et essaya de le séduire, en lui affirmant qu'elle ne contenait pas moins de cinquante pièces d'or.

Mais l'aveugle lui répliqua : « Que signifie cette avarice ? Je te dis de la donner à ce barbier, en récompense de sa charité. »

Et il prit la bourse et l'offrit au barbier. Celui-ci protesta de toutes ses forces, en faisant remarquer qu'il avait simplement voulu s'acquitter d'une chose agréable à Allah et que, par suite, il ne pouvait consentir à aucune rémunération, quelque supérieur qu'en pût être le montant.

Finalement, notre saint personnage vit son offrande refusée par l'un comme par l'autre, et se trouva contraint de regagner son gîte avec cette malencontreuse bourse.

Cécité et Prophètes. — Dans le sixième chapitre, l'auteur se livre à une longue dissertation au sujet de la question suivante : Si les prophètes peuvent être frappés de cécité, et si le Seigneur peut les élire parmi les aveugles ?

Les deux théories contradictoires trouvent des défenseurs autorisés, qui ne manquent pas de puiser dans les textes sacrés une argumentation à l'appui de leur double manière de voir, diamétralement opposée.

Les uns ne croient pas à la cécité dont les patriarches Schoaïb⁽¹⁾ et Isaac auraient été atteints, au dire de l'histoire sainte, parce que le Coran est muet à cet égard. Les autres trouvent dans le Coran des textes formels qui prouvent que Jacob avait eu le malheur de perdre la vue. On répond à ces affirmations par des interprétations plus ou moins... byzantines.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans cette discussion où l'opinion négative a fini par prévaloir, conformément à la doctrine du rite Chaféite.

Questions juridiques. — Le septième chapitre traite des questions relatives aux aveugles, au point de vue du droit canon et du statut personnel, ainsi que du droit civil et criminel.

(1) Le prêtre Jethro de l'Ancien Testament.

§ Somme toute, les docteurs de la foi veulent bien, en ce qui concerne certaines obligations du culte, faire de larges concessions au profit des aveugles. Ainsi, les aveugles sont autorisés, au même titre que les sains de corps, à diriger les prières publiques.

§ Quant à la participation à la prière solennelle du Vendredi, les jurisconsultes accordent aux aveugles plusieurs concessions. Pour y être tenus, ils doivent s'assurer d'avance le concours gracieux ou payé d'un guide. Dans ce dernier cas, il est nécessaire qu'ils jouissent d'une certaine fortune pour payer le conducteur.

Au cas où ce concours ne pourrait se réaliser, l'aveugle ne sera pas astreint à assister à cette solennité avec le reste de la communauté des fidèles, à moins cependant qu'il ne soit capable de se rendre lui-même à la mosquée, en s'aidant de son bâton.

Telle est la doctrine Chaféite.

Mais, le rite Hanafite est encore plus généreux. Il libère l'aveugle purement et simplement, sans restriction aucune.

§ En dispensant l'aveugle de prendre part aux prières publiques, la loi n'a point entendu l'exonérer d'une façon absolue d'accomplir ses devoirs de dévotion. Il doit les remplir chez lui. Mais, si un médecin digne de confiance conseille à l'infirmes de ne pas faire la prière, afin de mieux suivre un régime qui lui rétablirait la vue, le législateur poussera alors sa sollicitude envers lui jusqu'à la dispense totale et absolue.

§ Dans ce même ordre d'idées, l'aveugle est exempté, sous certaines conditions, du devoir imposé à tout musulman de faire, au moins une fois durant sa vie, le pèlerinage de la Mecque.

§ Safadi nous apprend, en outre, que la loi dispense l'aveugle du service militaire ; elle l'autorise cependant à faire la chasse au chien courant, au javelot ou avec toute autre arme de jet, s'il est guidé dans cet exercice cynégétique par une personne ayant la vue saine. Cette autorisation a pour but de rendre licite la consommation du gibier qui pourrait être abattu par

l'aveugle dans ces conditions. La chair d'une bête tuée au hasard par un aveugle ne saurait être licitement mangée.

Ici, nous pouvons ouvrir une parenthèse pour dire que notre auteur, trop enclin à la digression, ne manque pas de nous apprendre, en passant, que les juristes n'autorisent pas le sacrifice d'une victime aveugle.

§ L'affranchissement, même contre rétribution, est accordé à l'aveugle pour libérer son guide de condition servile.

Epris des idées libérales, le législateur musulman s'appuie sur le prétexte le plus futile pour rompre les chaînes de l'esclavage, institution antique qui lui a été léguée par des sociétés et des civilisations antérieures. Mais il s'est efforcée d'en atténuer les rigueurs pour la faire disparaître graduellement et sans heurt. On le voit bien ici; malgré la sollicitude de la loi en faveur de l'aveugle, il suffit d'une parole ou d'un geste de la part de ce dernier pour libérer un esclave dont les services lui seraient cependant indispensables !

§ La personne qui s'engagerait, de par sa conscience, à affranchir un esclave, en vue d'obtenir la réalisation de ses vœux, pourrait valablement rendre la liberté à un aveugle, quand bien même cette personne aurait pris l'engagement sacré par une formule abstraite et imprécise de rendre la liberté à un esclave.

§ La question s'étant posée de savoir si un aveugle peut être investi de la magistrature, la négative a prévalu. La thèse contraire a été cependant soutenue par le jurisconsulte Ibn Abou Asroun *صالح الدين الايوبي* qui, du temps de Saladin, a continué l'exercice de ses fonctions de *قاضي*, après avoir eu le malheur de perdre la vue. Il composa même un ouvrage où il soutient sa manière de voir, si l'on peut s'exprimer ainsi (1).

§ Passant au statut personnel, Safadi étudie successivement la tutelle, le mariage, le divorce, le témoignage et enfin le droit pour la femme aveugle de garder l'enfant en bas âge.

(1) Si cette production n'est pas parvenue jusqu'à nous, en revanche, on peut encore visiter à Alep et à Damas deux écoles, en pleine prospérité, fondées par cet illustre personnage.

§ Laissant le domaine du droit canon et du statut personnel, nous assistons à une revue des actes de disposition d'un aveugle, d'après le droit civil : achat et vente, location de personne, vente à réméré, perception de deniers stipulés par contrat, questions d'irrigations.

§ Un aveugle poursuivi par une personne saine, ayant un sabre à la main, tombe-t-il au cours de sa fuite dans un puits ou une fosse dont il ne soupçonnait pas l'existence, le poursuivant sera condamné à des dommages-intérêts.

Il y a lieu de citer, à ce propos, un fait qui remonte aux premiers temps de l'islamisme. Un aveugle et son guide tombèrent accidentellement ensemble dans un puits à la Mecque. Il était naturel que l'aveugle vint à choir sur le corps de son conducteur, ce qui occasionna la mort de ce dernier. Le Khalife Omar *عمر بن الخطاب* condamna l'aveugle à payer le prix du sang. Notre infirme s'exécuta ; mais, à l'arrivée des pèlerins à la Mecque, il se mit à déclamer à haute voix le vers suivant :

يا أيها الناس لقيتُ منكراً
هل يعقل الأعمى الصحيح البصيراً
خراً معاً كلاهما تكسراً

« O hommes ! il m'est arrivé une chose bien bizarre. Pensez-vous que l'aveugle doive être condamné à payer la rançon de son guide clairvoyant, lorsque, tombant ensemble dans une fosse, ils ont simultanément subi des fractures ? »

Et voilà que les docteurs s'ingénient à expliquer et à justifier cette condamnation.

§ Le fabuliste français, Florian, nous a conté, dans sa façon exquise, la fable de l'aveugle et du paralytique.⁽¹⁾ Il n'existe pas

(1) Cette association a été racontée, un siècle plus tôt, par un auteur arabe d'après des sources plus anciennes. Voir *Hall El Iqal* *حلّ العقال* par l'Alépin Ibn Qadib El Ban *ابن قاضي البان الحلبي*, mort en 1684 J.C. (Edition du Caire 1317 H. — 1897 J.C., page 30.)

que cette seule association touchante des deux infirmes. Nos criminalistes en ont prévu une autre d'un caractère plutôt méchant et d'une portée tombant sous le coup de la loi pénale.

Un aveugle aide son camarade paralytique à pratiquer une brèche dans le mur d'une enceinte réservée. Portant ensuite son complice à cheval sur son dos, il l'y fait pénétrer et lui facilite ainsi le moyen de faire main basse sur certains objets qu'il emporte.⁽¹⁾ C'est le paralytique seul qui aura à supporter la colère de la loi et à subir ses rigueurs.

§ Avant de clore ce chapitre, il y a lieu d'attirer l'attention sur une question de droit constitutionnel.

Le pouvoir suprême peut-il être exercé par un aveugle ?

On est unanime à répondre par la négative.

On va même jusqu'à prononcer la déchéance de tel souverain qui viendrait, après son avènement, à être affligé de cécité. A cette occasion, l'auteur croit devoir nous rappeler que les Bouhides, بنو بويه, quand ils déposaient les Khalifes Abbassides, se faisaient un devoir de leur crever les yeux, afin de leur enlever toute velléité de récupérer le trône. Il énumère les noms des Khalifes qui ont subi ce traitement, en attendant de nous donner au cours de son Dictionnaire, des détails biographiques sur leur compte. Ce sont les Khalifes Al-Mottaqi المتقي, Al-Moustakfi المستكفي, Al-Täi الطائع, Al-Qahir القاهر. Le Khalife Al-Nasser الناصر voulut recourir à ce système à l'égard de son fils et successeur, Al-Zaher الظاهر, mais ce dernier lui échappa miraculeusement, comme nous le verrons bientôt.

Astrologie. — Le huitième chapitre est consacré à une étude astrologique. D'après les auteurs accrédités, les astres ne seraient pas tout à fait étrangers à la naissance des aveugles-nés. Mais l'auteur proteste énergiquement, et réfute, avec un

(1) Cette association aurait déjà eu lieu du temps de l'enfant Jésus, lors de son séjour en Egypte. Voir, entre autres, le roman de la conquête de Bahnassa, édition du Caire, 1314 (1896), page 9 et 10.)

esprit critique qui lui fait honneur, les théories de l'arabe Abou Maachar *أبو معشر* et de l'indou Tankaloucha, *تنكلوشا* traduit en arabe par le nabathéen Ibn Wahchyah *ابن وحشية*. Notre auteur combat ces théories que les adeptes de l'astrologie judiciaire prétendent être basées sur l'observation, sur l'expérience et enfin sur l'inspiration divine.

L'argumentation de Safadi est tirée d'abord de déductions rationnelles, et ensuite des théories des astronomes qu'il appelle les gens de l'Almageste *اهل المجسطي*.

Il y a lieu de dire, en passant, que le titre du livre de Claude Ptoloméé a servi aux arabes pour désigner également la science traitée par cet illustre astronome d'Alexandrie.

De même, ils désignent les études géométriques par le nom du premier auteur Grec, Euclide, qui a écrit un fameux traité sur cette matière.

Anecdotes et mots historiques. — Mais laissons ce cadre aride, pour aborder un sujet plus séduisant dont le 9^{me} chapitre nous fournira les matériaux, celui des anecdotes et des mots historiques dus à quelques aveugles de talent.

§ Le fameux Bachchar Ibn Bourda *بشار بن برد*, le poète qui florissait à Bagdad dans la seconde moitié du II^{me} Siècle de l'Hégire, doit être cité le premier. Quelqu'un lui dit un jour :

— En enlevant au fidèle ses yeux, Dieu lui accorde ordinairement en échange des dons supérieurs; que t'a-t-il donc octroyé?

— L'avantage de ne pas voir des êtres importuns et malappris comme toi, répond incontinent le poète.

§ C'est lui qui, ayant fini de réciter au Khalife Al-Mahdi *المهدي* une belle poésie qu'il avait faite pour célébrer ses exploits, fut ainsi interpellé par l'oncle maternel du Khalife, fort impressionné de son talent :

— Mais quel est donc ton métier, mon vieillard ?

— Seigneur, je perce les perles les plus fines !

Cette répartie fit rire le Khalife aux éclats. Mais se reprenant immédiatement, il dit au poète d'un ton courroucé :

— Va-t-en, malheureux, insolent ! Tu te permets de tourner mon oncle en ridicule ?

— Sire, pouvais-je faire autrement ? Il voit un vieillard, aveugle, en train de réciter une poésie en l'honneur du Khalife, et il lui demande : Quel est ton métier ?

§ Une réponse, presque identique à celle de Bachchar, a été faite, un siècle environ plus tard, par le célèbre homme de lettres, Abou Al-Aïna أبو العيناء. Une femme le salua un jour, en l'interpellant ainsi :

— O aveugle !

— Je n'ai rien de mieux que ma cécité pour souffrir ta figure, lui répondit-il.

§ C'est ce même personnage qui adressa cette réponse fameuse au Khalifa Al-Moutawakkel المتوكل.

Celui-ci dit un jour à ses courtisans : Si Abou Al-Aïna n'avait pas perdu la vue, certes je l'aurais engagé à me tenir toujours compagnie, en qualité de favori.

— Dites au Khalife, répliqua le célèbre aveugle, que je serais digne de cette haute faveur, s'il voulait bien me dispenser du soin de déchiffrer les caractères des cachets et de découvrir dans le ciel l'exacte place où apparaîtront les nouvelles lunes !

Cette réponse spirituelle plut au Khalife qui le favorisa de ce noble office.

§ Un voyageur rencontra un soir, dans un village, un aveugle qui s'acheminait tranquillement, portant une jarre sur la tête et une lanterne à la main. Intrigué, le voyageur lui dit :

— Eh ! l'ami, le jour et la nuit sont pareils pour toi. A quoi bon cette lanterne ?

— Indiscret, répond l'aveugle, je l'ai portée pour ceux qui, pareils à toi, ont le cœur aveugle ; la lampe leur permettra de

ne pas me heurter, ce qui me ferait choir moi-même et briserait la jarre. (1)

§ Faut-il rappeler l'histoire de l'aveugle et de sa femme ?

Bien que celle-ci ne pût se vanter d'être précisément jolie, elle fit à son mari, au cours d'une querelle de ménage, le reproche suivant :

— Malheureux ! Sans t'en douter, tu as eu en partage la plus belle fille du monde !

— Hé, hé ma vieille ! Où étaient donc les prétendants qui pouvaient voir clair (2) ?

Ville de borgnes et tribu d'aveugles. — Pour en finir avec ces citations, me sera-t-il permis de rappeler ici un mot que l'on se plaît à répéter, sans se soucier s'il est toujours conforme à la réalité : « *L'Égypte est le pays des aveugles* ».

Oserions-nous dire qu'il est enfin temps de laisser ce dicton tomber en désuétude ? S'il faut absolument donner une compensation en échange, nous sommes prêts à le faire, et de grand cœur.

Safadi nous fournit deux occasions ; c'est toujours l'Orient qui servira de bouc émissaire.

D'abord, c'est dans la Mésopotamie, où se trouve la ville de Hit هيت, rattachée à Bagdad. La grande majorité des habitants de cette localité seraient des borgnes. Or, un observateur y a cependant rencontré un jour un homme dont les deux yeux étaient parfaitement sains. L'observateur, ne pouvant dissimuler son étonnement, l'homme de Hit s'empressa de lui expliquer ce phénomène de la façon suivante :

(1) Ibn Al Djawzi ابن الجوزي rapporte le même fait dans son livre sur les *Intelligences Remarquables* (Kitab Al Azkia كتاب الاذكياء, édition du Caire, 1304, page 117) et ajoute que l'aveugle s'est rendu seul et sans bâton jusqu'à un fleuve où il remplit la jarre. Plus loin Safadi nous raconte un fait semblable dont il a été témoin oculaire.

(2) *Idem*, dans un autre endroit.

— Monsieur, j'ai un frère tout-à-fait aveugle ; il a donc pris sa part et la mienne.

Si nous descendons plus vers le Sud, nous rencontrerons, dans l'Arabie, la tribu de Béni Auf بنو عوف dont tous les membres, une fois avancés en âge, ne manquaient pas, paraît-il, de perdre la vue en même temps que la jeunesse.

§ Puis-je ajouter qu'il y a encore de nos jours d'autres agglomérations qui auraient des titres à revendiquer ce triste honneur.

Dans la ville de Fez, au Maroc, les aveugles pullulent. Le géographe Yacoub nous affirme dans son Dictionnaire des hommes de lettres (Tome II, p. 211, édition Margouliouth), que la vue des habitants de cette capitale commence à s'affaiblir sensiblement, une fois qu'ils ont doublé la quarantaine, pour disparaître totalement à l'âge de 50 ans.

Un autre exemple nous est cité par des voyageurs européens qui assurent que l'on rencontre un grand nombre d'aveugles parmi les Esquimaux et les Indiens du Canada. Ce phénomène est dû, disent-ils, à l'aversion qu'ils ont pour se laver avec de l'eau froide et du savon. L'habitation dans des maisons de glace malpropres et éclairées par des matières grasses qui produisent beaucoup de fumée contribuerait dans une large mesure à produire ce résultat. La cécité frappe généralement les Esquimaux vers le milieu de leur vie. D'après certains savants, les rigueurs du froid ainsi que l'obscurité qui règne dans leurs habitations constituent aussi deux facteurs pour provoquer la faiblesse de la vue de ces hommes primitifs.

Aveugles et sourd-muet. — Ajoutons, en guise d'épilogue, que c'est dans le Yémen qu'il a été donné à l'Imam Chaféi الامام الشافعي d'assister à une scène curieuse et originale : deux aveugles se battaient avec acharnement, tandis qu'un sourd-muet essayait de les réconcilier.

Poésie. — Le dernier chapitre nous reproduit plusieurs pièces en vers composées par des aveugles qui plaignent leur sort, ou expriment leurs sentiments d'amour, etc.

Je ne puis mieux faire que de traduire quelques-unes de ces pièces, auxquelles le passage à une langue étrangère fait perdre forcément beaucoup de leur mérite et de leur saveur.

*
**

« Si Dieu a ravi la lumière à mes yeux, je jouis en revanche de tout l'éclat de ma langue et de l'ouïe. Mon cœur a l'intelligence, mon esprit ignore l'aberration et ma langue est un instrument tranchant, telle une épée tirée de son fourreau. »

*
**

« O œil toujours rempli de larmes, fais à jamais ton deuil ! Contre les arrêts changeants du Destin, appelle les pleurs à ton secours !

« O toi, mon joyau le plus précieux, tu fus aussi le flambeau de mon visage ! Grâce à toi, la vie avait pour moi tant de charmes !

« Si, je dois porter ton deuil et perdre en toi un compagnon bien aimé, la fatalité du Destin n'a-t-elle pas voulu que l'on perde un jour ou l'autre ses compagnons ?

« Recevez, ô monde, les adieux d'un vieillard aveugle qui n'a plus aucune part dans les jouissances d'ici-bas, d'un homme déjà mort, quoiqu'il compte encore parmi les vivants, d'un homme dont l'espérance mensongère détruit toutes les illusions !

« L'oculiste me laisse caresser l'espérance de recouvrer la vue, mais Dieu seul pourrait accomplir ce miracle ! Si une partie de ton corps meurt, pleure le reste, car tous les organes doivent fatalement se suivre les uns les autres. »

*
**

« La lumière de mes yeux se meurt ; chez combien d'autres personnes, n'est-elle pas déjà éteinte ? »

« Mais, mon cœur n'en est point devenu aveugle, car c'est en lui que s'est au fond réfugiée la lumière de mes yeux. »

*
* *

« Camarades ! mon oreille est devenue amoureuse d'une personne dans la tribu. L'oreille est parfois éprise avant l'œil.

« — Comment, me dit-on, peux-tu divaguer au point de devenir amoureux d'une personne que tu n'as point aperçue ?

« — Mais, ne sait-on pas que l'oreille, aussi bien que l'œil, est un véhicule de transmission mis au service du cœur ! »

*
* *

« — Aveugle ! alors que tes yeux sont fermés à la lumière, tu es épris d'une biche à l'œil noir et à la bouche suave !

« Tu n'as point perçu ses charmes pour que nous puissions dire qu'ils ont absorbé en toi toute l'imagination.

« Même en songe, tu n'a jamais pu voir son spectre ; il ne te rend point visite, il ne te tient pas compagnie.

« Mais enfin commenta-t-elle pu atteindre ton cœur de ses traits, puisque tu ne l'as jamais vue ?

« — Je réponds qu'en fait d'amour, je suis l'exemple de Moïse : je perçois par l'oreille et par l'intelligence.

« Tout autant que Moïse, je deviens amoureux par l'organe de l'ouïe, sans avoir besoin de contempler l'objet adoré. »

*
* *

« O Abou Al Ala, fils de Soleiman (1), la cécité te confère, certes, un immense bienfait !

Si, en effet, tes paupières pouvaient s'ouvrir sur les spectacles de ce monde, tes yeux n'y auraient point aperçu un seul homme. »

*
* *

« Vous affirmez que la cécité donne un bien vilain aspect !

(1) Il s'agit du fameux Maarri,

Je réponds qu'en vous perdant de vue, cet aspect devient moins hideux.

«Par Allah ! il n'y a rien dans l'univers dont la perte puisse affliger les yeux ! »

*
* *

« Une fille, jeune et belle, dit un jour à ses compagnes :
«— Oh ! mes chères, comme il est bizarre cet aveugle !
Ses yeux peuvent-ils jamais aimer les choses invisibles ?

«— Si mon œil n'aperçoit pas la personne aimée, ai-je répondu, les larmes dans les yeux, du moins son image se trouve gravée dans mon cœur. »

*
* *

« Si mon guide me conduit dans mes courses et m'indique le chemin, lorsque je suis à cheval; en revanche, le public retrouve, grâce à mes sages conseils, son chemin dans les affaires les plus ardues ; la lumière des yeux peut s'éteindre, tandis que le jugement n'en devient pour cela que plus perspicace. »

*
* *

«Si, à mes yeux, Dieu a enlevé la lumière, mon cœur, en revanche, est clairvoyant et ne souffre aucunement de cécité.

«Grâce à mon cœur, je perçois ma vie présente et ma vie future ; d'autre part, le cœur se rend compte de bien des choses qui échappent à la vue. »

*
* *

« Enchaîné, comme un [prisonnier, dans un coin de ma maison, je demeure livré à une profonde tristesse qui ne me quitte ni soir, ni matin.

«Une atmosphère sombre m'enveloppe de toutes parts.

«Je vais d'un pas hésitant, alors que je me meus dans une habitation vaste et spacieuse.

«On me conduit dans cette maison, tel un docile cheval de

relai. Sans l'injustice du sort, je n'aurais certes pas accepté de subir cette humiliation.

« Je ressemble à un mort qui n'a cependant pas de tombe. »

*
* *

« Me voilà rejeté dans ce coin de ma maison, comme si j'étais enterré ; le jour et la nuit sont semblables pour moi.

« L'ennemi qui me jalouse ne peut s'empêcher d'être attendri sur mon sort et de pleurer de pitié. Loin de moi cette pitié et ces larmes ! »

*
* *

« Je suis atteint dans mon œil qui constituait pour moi le monde tout entier, cet œil dont la lumière m'a servi à cueillir les fruits de la science ; mon Dieu, quel œil !

« Deux situations terribles me sont faites par l'injustice du sort. Deux malheurs m'ont atteint d'un même coup : l'obscurité dans laquelle je suis plongé et l'éclatante blancheur de ma vieillesse. Toutes les deux sont également durables.

« N'est-il pas étonnant que je me trouve à la fois dans le jour et dans la nuit ?

« Suis-je donc condamné à achever le cycle de mon voyage dans ce monde, avec les mains vides.

« Je me trouve, tel un isthme qui sépare deux mers, partagé entre la vie et la mort.

« Je suis continuellement livré à la désolation, n'ayant d'autres compagnes que les deux calamités qui m'ont frappé.

« Je ne suis ni vivant ni trépassé, car je suis balotté entre la vie et la mort.

« Tout comme si, en marchant dans ce monde, je n'avais même pas fait deux fois un même chemin.

« On dirait que je ne me suis réjoui que d'un seul ou de deux coups d'œil. »

*
* *

« Quelle nuit au voile noir et sombre ! Ses ténèbres ne se dissipent pas et son aurore n'apparaîtra jamais.

« Cette nuit n'a point de fin, on ne peut espérer de la terminer que par la mort. La vie, avec cette nuit, n'a point d'objectif pour un homme de cœur.

« Elle me laisse dans le coin de ma maison, telle une pierre immobile. Je ne puis retrouver les objets dont j'ai besoin. Que d'exemples instructifs trouve-t-on dans les nuits !

« Jeunesse ! où es-tu ? Que sont devenus l'exubérance, l'amour, la bonne société ?

« Il ne m'en reste que tristesse et souvenirs amers. »

*
* *

« Plaignez le prisonnier qui n'a point commis de forfaits ; il compte parmi les morts, alors que sa dernière heure n'a pas encore sonné.

« Son réveil au matin l'effraye. Combien cût-il été heureux, si son sommeil s'était prolongé ?

« Ses amis l'abandonnent, alors qu'il n'a pas de faute à se reprocher, et les siens le livrent à la tristesse et à la désolation.

« Le Destin déprécie son mérite, pourtant très remarquable auprès des amateurs qui recherchent la compagnie de bons amis. »

*
* *

« Je jouissais autrefois de la paix et de la quiétude, quand mon œil fouillait, pour mon cœur, le Jardin des Belles-Lettres.

« Et lorsqu'on m'a donné le titre de *Lumière de la Religion* (Nour Al Din), mon œil s'est éteint, et la lumière n'a trouvé d'autre asile que dans mon nouveau titre. »

*
* *

« — Tu es donc épris d'une aveugle ?

« — Cela ne l'a pas dépréciée à mes yeux et n'a pas nui à ses mérites. Au contraire, mon amour, pour elle, est devenu plus profond, parce que jamais elle ne verra les cheveux blancs qui commencent à parsemer ma tête.

« Rien d'étonnant que l'épée tirée au clair fasse des blessures; on s'étonnerait plutôt, qu'enfermée dans son fourreau, elle ait blessé.

« Cette bien aimée ressemble à un jardin où j'eus la rare fortune de me trouver seul, alors que le gardien, pris d'ivresse, s'était livré à un profond sommeil.

« Dans ce jardin, les roses (*joues*) s'étaient épanouies de leurs calices, tandis que les narcisses fraîches (*les yeux*) ne s'étaient pas encore ouvertes. »

*
* *

« Ma belle ressemble au soleil que rien ne voile, si ce n'est la nuit ; à un soleil qui s'éclipse seulement dans les yeux.

« Dieu ! que ces yeux ressemblent à une arme tranchante, mais encore enfermée dans sa gaine. Cependant, ma belle me percé le cœur avec la gaine, n'ayant nullement besoin de la lame qui traverse.

« Sa beauté riante m'a permis de contempler ici-bas le Paradis Eternel et d'admirer les yeux de Jacob dans la personne de Joseph. »

*
* *

« Elle m'a séduit, cette belle femme dont les yeux voilés m'ont donné l'assurance (*Aman*) qu'ils ne me blesseront pas.

« Elle n'a point dégainé une arme d'entre ses beaux sourcils. Non ! elle n'a jamais sorti des langueurs de ses regards une lame pénétrante.

« Ses yeux sont encore vierges, protégés par des sourcils si bien munis que le pinceau destiné à teindre les yeux, n'a point défloré cette virginité unique.

« Elle a exclusivement concentré toutes ses amours sur moi.

« Elle n'a aimé que moi, parce qu'elle n'a pu voir qui que ce soit. Mon amour l'a aveuglée à mon profit.

« L'être vivant est sorti du champ de ses yeux, qui est demeuré libre pour moi seul.

« Connaissant ma jalousie pour elle, elle a eu peur d'avoir, même dans les yeux, un autre être vivant que moi seul. »

CONCLUSIONS. — Ces prolégomènes se terminent par un chapitre de conclusions. Laissons la parole à l'auteur, pour un moment.

« Rarement, dit-il, on rencontre un aveugle qui soit stupide. Tous les aveugles sont, au contraire, doués d'une intelligence remarquable. Voici les noms de quelques-uns des plus célèbres: Le grand Hafiz Al Termizi; الترمذي; Abou el Aïna العيناء; أبو العيناء; le lecteur Al Chatibi (de Xativa) الشاطبي; Abou al Ala El Maarri; أبو العلاء المعري; Al Sohaïli السهيلي, auteur de la fameuse biographie du Prophète: *Al Raud Al Ounouf* الروض الأوفى; le lexicographe Ibn Sidah ابن سيده; Abou Al Baqa Al Oucboury, أبو البقاء العكبري; le grammairien Ibn Al Khabbaz ابن الخباز; Al Nily النيلي, le commentateur du traité de syntaxe, intitulé *Al Hadjibieh* الحاجبية, et tant d'autres dont nous reproduirons la biographie au cours de ce Dictionnaire.

« D'après moi, continue l'auteur, l'explication de cette particularité réside dans le fait que l'esprit et la pensée de l'aveugle se trouvent forcément concentrés en lui. De la sorte, son attention ne se trouve pas détournée par les objets extérieurs qui éparpillent et absorbent les facultés des autres hommes.

« N'est-il pas à remarquer que lorsque on veut se rafraîchir la mémoire, se rappeler un souvenir déjà effacé, on ferme instinctivement les yeux, pour mieux se livrer à la méditation? Par ce moyen instinctif, on rattrape généralement les faits qui avaient échappé à la mémoire.

« D'où le proverbe, reproduit par Al Méidani الميداني dans son Recueil: *d'une mémoire plus sûre que celle des aveugles* احفظ من العميان »

Sur l'autorité du grand littérateur de Bagdad, Al-Djahiz الجاهيز, notre auteur rappelle des vers composés par Aacha الاعشى et Bachchar بشار, deux poètes aveugles, qui chantèrent l'amour

et célébrèrent les charmes de la femme. Le premier, parlant de sa bien aimée, dit que *le matin, elle est aussi éclatante que le jour, tandis que le soir, son teint rappelle celui du chrysanthème jaune.*

Le second s'adresse en ces termes à l'objet de son idylle: «*En pénétrant, couvre-toi de ta beauté, car la beauté est pourpre.*»

Al Djahiz الجاحظ, dit notre auteur, s'étonnait de cette observation judicieuse qui est difficilement saisissable pour les personnes de vue saine. En effet, suivant Safadi, la femme à l'épiderme douce et fine est couleur pourpre dans la matinée, tandis que le déclin du jour lui donne une tonalité jaunâtre d'un effet agréable.

Safadi ajoute : Quel eût été l'étonnement de Djahiz الجاحظ sil avait vécu jusqu'à l'époque d'Al Maarry المعري et entendu la pièce suivante du célèbre poète aveugle? En voici la traduction.

Nuit étoilée. — « Parfois, nonobstant sa robe noire, la nuit, dans sa beauté étoilée, ressemble à l'aurore, tandis que nous lançons nos coursiers à toute vitesse à travers les champs des plaisirs, jusqu'à l'heure où Phébé, tel un homme embarrassé, indécis, s'arrête dans le firmament.

« Lorsque la pleine lune est encore en bas âge et que les ténèbres sont dans toute la vigueur de leur jeunesse, je me suis écrié dans l'ivresse de ma joie : Cette nuit ressemble, ma foi, à une nègresse chargée de colliers de perles fines à l'occasion de ses fiançailles! On dirait que le croissant est follement amoureux de la pléiade; ne les voit-on s'embrasser avec délire, avant de se dire adieu ?

« Canope, dans sa pâleur et son tremblotement, nous rappelle la joue de la bien-aimée et le cœur de l'amoureux.

« Pourtant la jeunesse de la nuit finit par céder la place à la vieillesse. Et dans la crainte de la séparation, la nuit dissimule ses cheveux blancs, à laide du safran.»

CURIOSITÉS HISTORIQUES. — Abandonnant immédiatement ce vaste domaine de l'imagination, Safadi nous expose quelques faits intéressants sur ses contemporains aveugles.

Un géomètre. — Le Caire a naturellement les honneurs de la préséance. Un aveugle y donnait des cours de géométrie, d'après le fameux traité d'Euclide. Les nombreux élèves profitaient, non seulement de ses leçons, mais aussi et surtout de ses démonstrations graphiques. En effet, le professeur traçait avec de la cire les figures des théorèmes qu'il expliquait d'une façon lucide.

Cet exemple restera peut-être unique et typique dans son genre.

Couturiers. — Mais voici, d'après le rapport d'un pieux cadi, un autre aveugle qui cumulait, avec ses fonctions de portier, le métier difficile de couturier. Après avoir introduit lui-même le fil dans le trou de l'aiguille qu'il tenait entre ses dents, il cousait les étoffes et joignait ensemble les bouts de la façon la plus parfaite.

A ce propos, Safadi nous apprend qu'il a vu lui-même, dans sa ville natale, Safad, en Syrie, un homme et une femme aveugles qui tenaient l'aiguille dans leur bouche et, sans aucun secours étranger, introduisaient le fil dans le trou. Ce qu'il y a d'incroyable, observe-t-il, c'est qu'un aveugle puisse arriver à juxtaposer les bouts des pièces de l'étoffe à coudre.

Porteur d'eau. — Avant de quitter la ville natale de notre auteur, disons qu'elle possédait à l'époque où il vivait, un aveugle nommé Chams (شمس Soleil). Pour gagner sa vie, Chams se rendait à une source assez éloignée de la ville, où il puisait l'eau dans un seau qu'il portait chez ses clients, dans divers quartiers. Il accomplissait cet office sans recourir au secours d'un bâton et encore moins d'un guide.

Safadi l'aperçut un jour qu'il se rendait, en compagnie de sa femme, à une localité voisine. En cours de route, se trouvait un précipice. Arrivé près de cet endroit dangereux, l'aveugle prend la main de sa compagne et lui dit :

— Viens par là, tout près de moi ! Ne t'éloigne pas de moi; autrement tu risquerais de tomber dans l'abîme !

Chasseur de pigeons. — De Safad l'auteur nous transporte à une autre ville de Syrie, Hamah حمص où l'on admirait de son temps un aveugle qui faisait la chasse aux pigeons. Et voici comment. Cet aveugle possédait un colombier. Avant de laisser ses pigeons s'envoler, il les badigeonnait avec certains ingrédients. A leur retour au colombier, les oiseaux étaient quelquefois accompagnés de pigeons étrangers qu'ils avaient attirés dans leur course. Rien qu'à les entendre roucouler, le maître se rendait compte de la présence de hôtes étrangers. Il jetait alors un filet sur toute la gens ailée et prenait ensuite un à un les oiseaux pour les approcher de son nez. Il reconnaissait facilement ceux qui ne sentaient pas l'odeur des ingrédients qu'il avait appliqués à ses pensionnaires, et pouvait ainsi procéder à l'opération de la séparation des nouveaux d'avec les anciens.

Echecs et trict ac. — Safadi ne manque pas, à cette occasion, de nous entretenir d'une scène dont il a été plusieurs fois témoin oculaire en Egypte.

Le Caire possédait un aveugle qui avait atteint dans les jeux des échecs un rare degré de perfection. Au cours de la partie, il causait de choses et autres, récitait des poésies, quittait l'échiquier pour vaquer à certains besoins.

Jamais, il ne faisait la moindre erreur; il savait toujours la place exacte de chacune des pièces sur l'échiquier.

[Je dois rappeler que l'illustre aveugle, le fameux philosophe Al Maarry المعري se distinguait aussi dans le jeu des échecs et dans celui du trictrac (Voir sa biographie page 101). De même, Al Mahanoussi المهنوسي (p. 99), faisait des parties d'échecs dont il sortait souvent victorieux.]



III

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR LES ARTICLES BIOGRAPHIQUES

Il serait vraiment trop long de faire l'analyse d'un Dictionnaire de 307 articles biographiques. Nous nous contenterons, pour en donner une idée d'ensemble, de dire que c'est une véritable galerie universelle. Nous y voyons coudoyer les Khalifes et les simples pédagogues; les littérateurs sympathiques au public des deux sexes, se trouvent côte à côte avec de modestes artisans; les esprits badins et plaisants succèdent aux plus graves docteurs de la loi; les philosophes sceptiques et les penseurs profonds sont mêlés avec les personnes de caractère léger et folâtre. A côté des athées et des libres-penseurs, nous faisons la connaissance des Ulémas les plus sérieux qui se sont chargés de commenter le Coran ou d'expliquer les sentences du Prophète. En un mot, on peut lire ce Dictionnaire d'un bout à l'autre, sans éprouver le moindre ennui, d'autant plus que l'auteur l'a parsemé de poésies suaves, de pensées judicieuses et d'idées charmantes, etc.

Toutes les contrées de l'Islam ont des représentants que Safadi passe successivement en revue, sans méthode, sans trait d'union, mais dans l'ordre imposé par l'alphabet arabe.

Il est naturel que tous les personnages que Safadi nous présente un à un ne soient pas que des aveugles-nés ou des personnes frappées de cécité dans leur bas âge.

D'aucuns ont perdu la vue en pleine floraison de jeunesse; d'autres, arrivés au déclin de la vie, eurent les yeux fermés à la lumière du jour. Ce malheur irréparable avait été quelquefois causé par l'injure du temps ou même par la méchanceté des hommes. Nous avons, d'autre part, plusieurs exemples qui prouvent que cette calamité était la conséquence fatale d'un commerce trop assidu des livres écrits par les maîtres, ou d'une absorption profonde dans l'étude du Grand Livre Illustré que la nature déploie à tous les regards.

Il y a aussi des causes accidentelles de second ordre.

I. — Causes criminelles.

a). Voyons, d'abord, les effets de la méchanceté humaine.

En dehors de la torture traditionnelle, dictée quelquefois par des raisons d'Etat ou par des motifs politiques (page 56), Safadi nous fait assister à des scènes d'un caractère tout à fait privé. Des hommes appartenant à un même métier, cédant à des mobiles de vile jalousie, ne reculent point devant la suppression, pour ainsi dire radicale, d'un concurrent plus favorisé par le sort. C'est ainsi qu'un *cadi*, se trouvant un jour remplacé par un autre dans l'exercice de la magistrature, en Arménie, n'hésite pas à recourir à un moyen, à la fois criminel et extrême, pour se débarrasser de son rival. Grâce à la complaisance payée d'un oculiste peu consciencieux, il fait perdre la vue au fonctionnaire envoyé par le Pouvoir Central pour siéger en son lieu et place (page 219).

D'autre part, je dois signaler le moyen inédit pratiqué par le Khalife Abbasside, Al Nasser *الناصر* (mort en 620 H. = 1223 J. C.), pour provoquer la cécité de son fils, sans qu'il eût à craindre les reproches de ses contemporains (page 239).

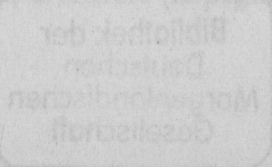
Voulant rendre son héritier présomptif matériellement incapable de lui succéder au trône, mais ne voulant, d'autre part, ni le tuer ni lui faire crever les yeux, suivant la mode d'alors, ce qui eût déterminé un soulèvement dans le peuple, ou même une révolution, le Khalife ordonne de mettre en prison son fils Mohamed, connu plus tard sous le nom d'Al Zaher الظاهر. Le cachot, d'une originalité inconnue jusque là, était entièrement badigeonné d'un blanc vif et éclatant. Aucune autre couleur ne devait, sous n'importe quel prétexte, y trouver la moindre place. La chair seule, devait servir de nourriture au prisonnier. La consigne était des plus sévères ; l'on veillait jalousement à prévenir l'introduction clandestine de toute autre couleur. Dans ces conditions, la vue du prisonnier décroissait sensiblement, l'issue fatale ne pouvait se faire attendre.

La Providence intervient pour arracher à ce malheur inévitable le pauvre prince auquel ce traitement d'un genre nouveau lui avait gagné la sympathie de toute la nation. Un grand personnage de la Cour résolut de conjurer l'injustice du père.

Revêtu d'un caleçon vert, au dessous du sien, il pénètre dans le cachot sous prétexte de rendre visite au captif, et réussit à n'éveiller le moindre soupçon chez les Cerbères vigilants. Sans mot dire au prisonnier, il demande aux gardiens de lui dire où il peut s'écarter pour satisfaire à un besoin qu'il vient d'éprouver à l'instant. Après une courte absence, il revient de la façon la plus naturelle du monde et se retire immédiatement après, toujours sans adresser la moindre parole au futur Khalife.

Celui-ci se met à méditer sur la conduite étrange de son ami, lorsqu'un trait de lumière frappe ses esprits. Il attend le moment propice et se rend à l'endroit où le visiteur venait de s'isoler. Là, il trouve le caleçon sauveur. Cette aubaine permet au prince de reposer ses yeux, de temps en temps, tout en usant des plus grandes précautions.

Sur ces entrefaites, le Khalife régnant vint à mourir et le captif fut conduit directement du cachot au trône, avec des manifestations de joie faciles à comprendre. En récompense



de son acte de dévouement, l'auteur de cet ingénieux manège se voit élevé à la dignité du vézirat.

b). Comme toutes les passions, l'amour du livre a aussi ses travers.

Les exemples sont nombreux, mais je m'arrêterai à un seul, vraiment typique. Il s'agit de Saïd Ebn Al Moubarek سعيد بن المبارك (page 159), qui nous a laissé une foule d'ouvrages fort appréciés et dont Safadi nous donne une liste presque complète. Saïd avait la manie de collectionner les livres. Or, tandis qu'il faisait une visite à Damas, le Tigre avait inondé la ville de Bagdad. Les eaux pénétrèrent jusque dans le trésor de ce bibliophile, et occasionnèrent de sérieux dégâts à sa précieuse collection. Il se fait apporter à Damas ses chers manuscrits, afin de leur faire subir lui-même une fumigation destinée à les débarrasser de dégâts causés par l'humidité. Un à un, il les expose à un feu lent dans lequel il n'a pas jeté moins de 30 livres de ladanum. Comme il procédait en personne à ce traitement, auquel il prêtait une attention particulièrement fiévreuse, les vapeurs de la matière résineuse, lui montant aux yeux, finirent par les fermer à jamais.

C'est lui qui, pour mieux établir la différence entre bibliophile et bibliomane, adresse à un maniaque contemporain l'observation suivante, formulée dans un épigramme piquant :

« Comptes-tu devenir un jour notre égal, rien qu'en collectionnant des livres? Oublies-tu donc que si la poule possède un plumage, elle ne prend cependant pas son vol pour cela? »

c). Pour clore ce paragraphe sur les causes de la cécité, je dois rappeler le nom du célèbre astronome Al Mizzi المزي, de Damas (page 244), mort au commencement de l'année 750 de l'Hégire (1349 J.C.). Il se distinguait par la fabrication des instruments d'observation (astrolabes et quarts). A force d'observer le soleil, il finit par perdre la vue, mais les oculistes réussirent, il est vrai, à lui sauver un œil.

Bibliothek der
Deutschen
Morgenländischen
Gesellschaft

II. — Causes accidentelles.

Voici maintenant trois causes accidentelles qui peuvent provoquer la cécité :

Abus de copier :

Abus de pleurer :

Abus de suivre un régime lacté.

1°) Le copiste Al Foundouqi الفنديقي (page 99) a fini par perdre la vue, après avoir consacré 50 ans de son existence à la reproduction de 2.000 volumes, tant pour son usage personnel que pour les amateurs ;

§ Ibn Al Mokarram ابن المكرم, auteur du grand dictionnaire *Lissun el Arab* لسان العرب, en 20 volumes, a fait l'abrégé de presque tous les ouvrages littéraires classiques (page 275). Il a laissé, écrits de sa main, 500 manuscrits dont on peut voir encore plusieurs fragments dans diverses bibliothèques de Stamboul, notamment dans la collection du Vieux Sérail et celle de Kuprulu. C'est la cécité, occasionnée par ce travail, qui l'empêcha de continuer son œuvre.

§ Mohammed Ibn Al Mouçayab محمد ابن المسيب (page 274) ne cessa de pleurer, par un sentiment de piété et de dévotion, jusqu'à la perte totale de la vue.

2°) Ayant perdu un fils adoré, le poète Ahmed Ibn Al Moukhtar احمد بن المختار ne cessa de le pleurer jour et nuit. La perte d'un œil ne l'empêcha pas de continuer à gémir jusqu'à ce qu'il eût encore perdu le second. Il déplora alors sa cécité dans une poésie touchante, (page 115).

3°) Le thérapeuticien et bibliophile, Omar Ibn Ali عمر بن علي (page 220) croyait que le régime lacté avait la vertu de conserver la fraîcheur du corps. Il apprit à ses dépens qu'il conduisait à la cécité.

RECORD DE CÉCITÉ — Nous avons déjà fait la connaissance de deux aveugles dont le père et le grand-père avaient été affligés de cécité. Ce sont Ibn Abbas, à Médine (Arabie) et Ibn Sidah, à Murcie (Espagne).

Nous devons ajouter à cette liste le nom d'un troisième personnage qui occupe une place intermédiaire au double point de vue chronologique et géographique, et qui détient le véritable record dans le sens de l'hérédité. C'est l'illustre Abdul Samad عبد الصمد (page 193) qui vivait à Bagdad, au temps du Khalife Haroun, et dont les quatre ascendants directs, Ali, Abdallah, Abbas et Abdul Moutaleb, étaient aveugles comme lui.

DIFFÉRENTES CARRIÈRES D'AVEUGLES. — Il était naturel que la mémoire et l'imagination servissent plus particulièrement aux aveugles pour assurer leur existence. C'est pourquoi ils ont fourni de très nombreux exemples parmi les *hafiz* et les poètes.

On appelle *hafiz*, un savant qui s'adonne à l'étude des sciences religieuses — et plus particulièrement des traditions prophétiques — ainsi que des sujets les plus variés de la littérature et de la philologie, et dont la mémoire, prodigieusement développée, retient tous les textes qui lui passent sous les yeux ou qu'il entend réciter. C'est une caractéristique des orientaux en général, et, faut-il le dire, de tous les aveugles, plus spécialement. Mais le *hafiz* ne doit pas cultiver la mémoire au détriment des autres facultés intellectuelles. Au contraire, loin de remplir le rôle de l'appareil que nous appelons aujourd'hui phonographe, un *hafiz*, digne de ce nom, devait être un véritable puits de science, ou plutôt suivant l'expression arabe, fréquemment employée par nos auteurs, un *réceptacle de science* من اوعية العلم ou un *océan de science* من بحور العلم.

La plupart des aveugles apprenaient et apprennent encore par cœur le texte sacré du Coran. C'est leur gagne-pain le plus usuel.

Mais il y en a d'autres, mieux doués, et qui tiennent à honneur de sortir de ces limites très étroites. Safadi nous retrace la vie d'une foule d'aveugles illustres qui apprirent par cœur la copieuse Grammaire de Sibawaih et d'autres traités de science et de littérature, d'un volume cependant considérable.

Quelques-uns avaient la mémoire développée à un degré encore plus merveilleux.

Prolices de mémoire. — Dans l'article consacré à la biographie de l'Égyptien Ahmed Ibn Ibrahim Bahnassi أحمد ابن ابراهيم البهنسي (page 91), nous apprenons qu'il dictait les avis juridiques; mais, ce qui le distinguait surtout, c'était son travail de mémoire. En effet, il retenait les nombreuses lignes, soit en vers soit en prose, de n'importe quelle page que l'on récitait devant lui. Le vendredi, il se plaçait au bas de la tribune, et lorsque le prédicateur avait terminé son sermon improvisé, notre Bahnassi allait, la prière finie, le dicter, mot par mot et phrase par phrase. Sa mémoire, cependant, ne pouvait durer à l'infini.

Nous pouvons citer un autre aveugle-né, El Hussein Ibn Ali الحسين بن علي, auteur d'un traité poétique sur les différentes méthodes de psalmodier le Coran. Il assistait avec une foule nombreuse d'autres disciples aux leçons données par un maître célèbre, Ibn Al Anbari ابن الانباري. Ses camarades prenaient des notes à qui mieux mieux, mais notre aveugle les surpassait tous, parce qu'il retenait de mémoire tout ce qui sortait de la bouche du maître (page 145).

Voici, dans cet ordre d'idées, un autre aveugle, qui poussant l'altruisme à ses limites extrêmes, tenait à rendre aux étudiants les services que l'on est en droit d'attendre d'une bibliothèque.

En effet, Abdoullah, fils de Mohamed عبد الله ابن محمد, le grammairien de Caïrouan (القروان), était un prodige parmi ses pareils. Les élèves se faisaient prêter les manuscrits par les conservateurs des dépôts bibliographiques et, comme toujours, ne pouvaient souvent les rendre au terme assigné. Alors, les farouches conservateurs se faisaient un malin plaisir de les importuner (page 184). Témoin *inoculaire* de ces scènes cruelles, et animé du plus vif désir de la diffusion des lumières, cet homme charitable se décida à tirer parti de son talent naturel au profit des étudiants.

Il se faisait lire, une première et une seconde fois, le livre dont on avait besoin. Après cette double lecture, le manuscrit pouvait être rendu à la bibliothèque et l'aveugle disait à ses jeunes amis :

«Quand vous en aurez besoin, venez écrire sous ma dictée ce livre tout entier.»

Poètes. — Il va sans dire que la poésie fournissait aux aveugles un champ des plus vastes où l'imagination pouvait, sous l'inspiration des Muses (بنات الشعر) prendre un essor des plus remarquables. Aussi, la plupart des aveugles, particulièrement doués, s'étaient-ils voués à la culture de la poésie et nous ont-ils laissé des vers où le bon goût s'allie à la profondeur de la pensée, et où la solidité du fond ne le cède pas à la gracieuseté de la forme. Le Dictionnaire de Safadi est émaillé d'un grand nombre de ces pièces dont la plupart, marquées au coin du bon sens, constituent de véritables chefs-d'œuvre.

Citons, au hasard de la plume, quelques exemples caractéristiques :

§ Ibrahim Ibn Saïd ابراهيم بن سعيد (page 89) est peut-être celui qui a réussi le mieux à faire un tableau touchant de la situation des aveugles dont le cœur a été percé par les flèches de l'Amour.

«Je suis épris de ma belle, dit-il, et je ne croyais jamais au malheur d'en être séparé. Cependant, le Destin en a décidé autrement. Longue est devenue la distance qui me sépare de l'objet de mon idylle ! Son souvenir, gravé dans ma mémoire, me reste vivace, alors que, pour elle, je suis rentré dans le domaine de l'oubli.»

§ Un autre poète, Ibrahim Ibn Mahassen ابراهيم بن محاسن (page 89) gagnait sa vie en faisant des vers. Il nous a laissé, entre autres, la pièce suivante que l'on chante jusqu'à présent et dont le public arabe goûtera toujours l'exquise beauté. Nous essayerons de la traduire :

« Ma belle sourit avec langueur et son sourire donne l'illusion de l'éclair. Elle marche avec désinvolture, et les colombes, grisées des charmes de son allure, se mettent à chanter d'admiration. O ! ma belle, il n'y a pas de différence entre ta taille svelte et le rameau qui se balance, pour imiter tes gracieux mouvements. Ta chevelure, ô source de mes tortures ! rappelle ma nuit éternellement noire, tandis que ton visage rayonne avec la splendeur d'un soleil radieux ! »

§ Abou Chabana ابو شبانه (page 151) s'est signalé, parmi les poètes du Khalife Haroun هارون par une formule, fort heureuse, en matière d'éloge, formule qu'il a été le premier à exprimer et qui a fait école depuis.

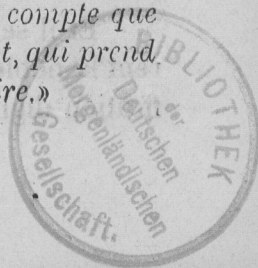
Voici comment il commence l'éloge d'Al Abbas العباس, parent du Khalife et prétendant à la main de sa fille :

« Si on promettait l'éternité à Al Abbas, en le conjurant, en revanche, de dire non une seule fois, sa langue se refuserait certes à prononcer cette particule négative... etc. »

A cette poésie, se rattache une histoire que je crois devoir rappeler.

Contrairement à l'habitude des seigneurs arabes, le personnage auquel cette belle poésie était dédiée, se contenta de faire parvenir au poète deux pièces d'or. Pour lui donner une bonne leçon, Abou Chabana fait volte-face et lui adresse une diatribe fulgurante :

J'ai fait ta louange, dit-il, comme on chante une épée enrichie de pierres précieuses. Je croyais que tu étais capable de suivre mon exemple et que tu voudrais t'engager dans la voie des hommes nobles et généreux. Suppose donc que mes louanges ont été faites contre le bon sens et que je n'ai débité en réalité qu'un triste mensonge. Je me rends bien compte que j'avais affaire à un homme dépourvu de discernement, qui prend pour de l'élogie une poésie destinée à chanter sa gloire.»



Rudoyé de cette façon, Al Abbas se rend immédiatement auprès de son parent, le Khalife Haroun, et se plaint amèrement de l'insolence du poète aveugle. Le Khalife entre dans une fureur facile à comprendre, fait mander le coupable et donne l'ordre de le mettre à mort.

Le poète conjure le Khalife de l'entendre avant de décider de son sort d'une façon aussi sommaire. Mis au courant, Haroun change d'avis, et proclame que jusque là, aucun des Commandeurs des croyants n'a eu le bonheur d'être chanté d'une façon aussi exquise qu'ingénieuse. Informé de la manière mesquine dont le poète avait été récompensé, il ordonne de lui payer, séance tenante, 30,000 dirhems, de le revêtir d'une pelisse d'honneur et de le faire monter sur un mulet des écuries de la cour. En même temps, le Khalife demande au poète de ne plus jamais citer dans ses poésies, ni ouvertement, ni par voie d'allusion, le nom d'Al Abbas dont la conduite sordide eut pour résultat la rupture du mariage projeté.

§ Je ne saurais aller plus loin sans rappeler encore un autre fait qui eut lieu à cette même époque; la cour Abbasside brillait alors d'un très vif éclat, et les femmes elles-mêmes rivalisaient avec les hommes dans la protection des belles-lettres.

Il s'agit toujours d'un aveugle, Roustah رسته (page 152), dont la renommée dépassa les frontières et parvint d'Ispahan اصبهان jusqu'à Bagdad. La femme de Haroun le manda exprès auprès d'elle, afin d'avoir le plaisir de l'entendre personnellement. Mais en le voyant, la noble princesse ne put s'empêcher de regretter sa curiosité et d'exprimer sa répugnance. Le poète arabe qui florissait en Perse, était en effet, excessivement mal partagé au point de vue physique. Cette réception, plutôt froide, ne déconcerta cependant pas le littérateur venu de si loin.

— Madame, dit-il, pour apprécier un homme, il faut entendre sa parole ou examiner ses qualités de cœur.

Et il se mit à réciter des poésies de circonstances qui mirent la noble dame en extase et valurent à leur auteur une gratification digne de ses talents.

Safadi ne reproduit pas les pièces qui eurent le don de plaire à la princesse, mais en revanche, il nous cite le trait suivant, lancé par Roustah contre des amis parcimonieux :

« Mes frères, dit-il, depuis longtemps, je ne parlais pas de vous ; mais, quand je suis enfin venu vous saluer, vous m'avez laissé crier durant tout un mois, tel un homme misérable.

« Je n'annonçais en vain lorsque on me fit remarquer que votre repas venait d'être servi. Alors, j'ai compris que je ne parviendrais jamais à m'introduire auprès de vous. »

§ Si nous remontions au temps des Omyyades nous trouverions un poète, Al Saïb السائب (page 183), qui mettait son talent au service de la politique militante. D'un langage très-méchant, il se plaisait à déverser son fiel contre les membres de la famille du Prophète qui aspiraient à s'emparer du trône et conspiraient contre. Mais, lorsqu'il s'agissait de soutenir la cause de la dynastie régnante, il savait trouver des expressions heureuses et exquises, dignes de la gloire des Omyyades.

§ Etendant nos regards au delà de l'Orient, nous constaterons que, dans le domaine poétique, les aveugles du Maroc المغرب الاقصى = مراکش et de l'Espagne الاندلس ne le cèdent en rien à leurs frères de l'Asie.

Dans la ville de Ceuta سبتة se distinguait l'aveugle Al Hisri الحصري (page 213) auquel le prince de Séville اشيلية, le magnifique Ibn Abbad ابن عباد, envoya 50 pièces d'or, en le priant de venir à sa cour.

Voici sa réponse :

« Tu m'ordonnes de traverser la mer pour me rendre auprès de toi. Puisse le Ciel te combler de ses faveurs, mais réserve plutôt cette épreuve à un autre !

Tu n'es point Noé dont l'arche puisse me protéger contre la fureur des flots, et je ne suis point le Messie pour marcher sur leau. »

C'est lui qui a enrichi la poésie arabe d'une pièce charmante que l'on chante encore de nos jours :

« O nuit de l'amant passionné! A quand donc ton lendemain? Sera-ce lorsque sonnera la Dernière Heure? Les noctambules se sont assoupis, tandis que l'amoureux continue à souffrir d'insomnie; tout entier à ses regrets, il ne cesse de répéter qu'il est séparé de l'objet de ses amours. . . . etc.»

Cette belle pièce de poésie, d'un charme toujours nouveau, a été imitée de nos jours par trois poètes contemporains qui se sont tirés avec succès de la tâche difficile qu'ils se sont donnée. (Voir les textes dans l'édition arabe).

Philosophes — Ce n'est pas seulement dans le domaine de la poésie lyrique que les aveugles se distinguaient. Beaucoup d'entre eux avaient recours aux Muses pour exprimer des idées philosophiques, même très avancées. Inutile de parler d'Al Maarri المعري, d'une réputation mondiale, dont on lira avec intérêt la longue notice que Safadi lui a consacrée (page 101—111). Je tiens à signaler un article fort documenté sur ce philosophe très connu en Europe et en Amérique, et que l'on peut consulter dans l'Encyclopédie d'Ibn Fadl Allah مسالك الابصار لابن فضل الله العمري.

C'est à dessin que je laisse aux nombreux admirateurs de l'illustre aveugle le soin d'étudier les notices de Safadi et d'Ibn Fadl Allah.

J'attirerai plutôt l'attention sur un autre aveugle, poète et philosophe à la fois, parce qu'il est moins connu. Soleiman Ibn Moslim سليمان بن مسلم (page 160) nous a laissé, entre autres, la pièce suivante:

«Le corps humain est un profond sujet de méditation pour quiconque cherche à pénétrer les mystères du savoir.

«En effet, c'est un temple que l'âme fait parler et dont la voix est le produit de son haleine.

«Combien de fois une plante qui sert de substance à-la vie ne peut-elle plus être utilisée par celui-là même qui l'a plantée!

«C'est ainsi que souvent les cérémonies funèbres suivent de très près les fêtes de mariage.»

C'est lui aussi qui aurait lancé cette diatribe caustique,
 «Gloire à Dieu! Comme ils sont généreux les membres de
 la famille de Mathar *بنى مطر*! A eux s'appliquerait aisément ce
 dicton: Ils ont les cuisines blanches et leurs servantes ne se
 plaignent jamais du lavage des marmites ni des torchons.»

Libre-penseurs. — De la philosophie, on peut aisément
 aller à la libre-pensée, et nos aveugles n'ont pas manqué de faire
 ce pas. Il y en a même qui ont poussé plus loin.

Un athée, Saleh Ibn Abd Al Qouddous *صالح بن عبد القدوس* (page
 171), appelé le *philosophe des poètes*, ne craignait pas de professer
 publiquement sa doctrine hérétique et subversive; mais il en
 abusa à un tel point que le Khalife Al Mahdi *المهدي* fut obligé,
 pour donner satisfaction aux farouches orthodoxes, de le mettre
 à mort, malgré son grand âge. Il lui donna de sa propre main
 un coup de sabre qui l'a partagé en deux.

C'est lui qui dit :

*« J'éprouve une satisfaction immense lorsque j'ai la solitude
 pour toute compagnie. Alors mon bonheur est parfait et ma joie
 ne connaît plus de bornes.*

*« Le temps a été mon meilleur précepteur et j'aurais voulu
 me voir abandonné par le monde et nullement astreint à faire,
 ou à recevoir des visites.*

*« Jamais, de ma vie, je ne m'inquiéterai de savoir si les
 troupes sont parties ou si le Souverain est rentré. »*

Du temps des Abbassides, particulièrement sous le Khalife
 Al Mamoun *المأمون* et son successeur Al Moutacem *المعتصم*, la
 libre-pensée avait été poussée jusqu'à ses dernières limites, et ses
 champions aveugles n'en jouissaient pas moins pour cela de la
 faveur des Commandeurs des croyants. (Voir la biographie d'Abou
 Al Houzaïl *أبو الهذيل*, page 277; et celle de Abou Mougaled *أبو مجالد*,
 page 96.)

Athéisme. — Plus tard, l'athéisme a été professé tant à Amid آمد et Alep حلب qu'à Damas par des aveugles qui n'avaient rien à craindre ni de la foule ni des pouvoirs publics. (Voir les articles consacrés à Tag el Ola تاج العلا et à Al Izz Al Irbili العز الاربلي, pp. 119 et 142 respectivement).

Aveugles savants — Mais il est à noter que beaucoup de ces poètes aveugles sont doublés de véritables savants, de jurisconsultes éclairés ou de magistrats intègres. D'aucuns, se sont distingués par la manie des voyages pour mieux s'instruire, d'autres par la pratique de la médecine qu'ils avaient cultivée avant d'avoir perdu la vue.

A ce propos, il est bon de citer le nom d'Abou Bichr أبو بشر (p. 313) auquel son père laissa un grand nombre de fermes et de jardins. Pour remédier à la cécité dont il fut affligé en venant au monde, cet homme vendit toutes ses propriétés et en consacra le prix à sa propre instruction. Il devint par là l'un des plus éclairés de son siècle.

Le Dictionnaire de Safadi foisonne de renseignements intéressants sur les aveugles qui cultivaient avec succès toutes les branches du savoir.

Qu'il me soit permis de citer rapidement un représentant de chacune de ces différentes catégories, à titre purement documentaire.

Jurisconsultes. — Malgré sa gravité et sa haute position sociale, Obeid Allah عبيد الله (page 197), un des fameux jurisconsultes de Médine المدينة المنورة, se plaisait dans ses moments perdus à chanter l'amour.

«Ma belle, dit-il, tu a creusé dans mon cœur une profonde blessure que tu as cicatrisée ensuite, en la saupoudrant de ton amour.

«Ma tendresse pour toi a tellement possédé mon cœur que les manifestations de ma passion ne sont rien comparativement

à ce qu'il en demeure caché. Ton amour a pénétré dans le fin fond de mon âme, là où ne sauraient avoir accès ni la boisson, ni la tristesse, ni même la joie.»

Jurisconsulte voyageur. — Voici un autre exemple typique.

C'est un juriconsulte *glob-trotter*.

Ibn Is-haq ابن اسحق (page 81) se distinguait, vers la fin du IV^{me} siècle de l'hégire, non seulement par ses talents de poète, mais aussi par sa profonde connaissance en matière juridique et théologique. De plus, et c'est le côté pittoresque de la carrière d'un aveugle, il avait voyagé dans plus d'une contrée.

Magistrats aveugles. — Après le juriconsulte, c'est le tour du magistrat poète.

Le fameux juge Ibn Abou Asroun ابن ابي عمرو dont nous avons parlé en analysant les prolégomènes, était doublé d'un poète profond et exquis (page 185).

Tous mes espoirs, dit-il, se cramponnent à cette vie, alors qu'à chaque heure je vois passer les morts qui font trépider leur cercueil.

«Ne suis-je pas comme eux, avec cette seule différence qu'il me reste encore quelques nuits à vivre?»

C'est encore lui qui dit :

J'aspire à la société des amis, malgré ma certitude que nous serons bientôt séparés les uns des autres.

Les coursiers de la mort nous emportent dans leur galop vers la séparation prochaine.

Je serais heureux si nous mourions ensemble, tous les deux. Ainsi, mon amie ne goûtera pas l'amertume de ma perte, et moi je n'aurais pas à éprouver le sentiment de la douleur.»

C'est ici l'occasion de dire un mot à propos d'Ibn Darrag ابن دراج (page 301). Il a continué à exercer la magistrature à Bagdad, trois ans après avoir perdu la vue. Comme on s'était enfin rendu compte de sa supercherie, il a dû résigner ses fonctions.

Médecins aveugles. — Et la médecine ?

Ibn Hobal ابن هبل (page 205) se distinguait dans l'art de guérir. Vers la fin de ses jours, il eut le malheur de perdre la vue. Si ses confrères, les oculistes, n'ont pas réussi à le sauver, il n'en continua pas moins à prodiguer ses soins aux malades qui avaient recours à son savoir, à ses lumières, si l'on peut s'exprimer ainsi. Le public se rendait chez lui pour profiter de ses leçons. C'était en même temps un écrivain de bon aloi et il a enrichi la littérature médicale de plusieurs traités théoriques et pratiques fort estimés.

Matématiciens aveugles. — Les sciences exactes, à leur tour, peuvent être représentées par un aveugle-né, Al Wannî الوَّني (page 145). En dehors de sa profonde connaissance de l'arithmétique, il se distinguait surtout dans le partage des successions علم الفرائض et dans les calculs compliqués y afférents. Il a laissé sur ces matières des ouvrages très-appreciés.

Je dois rappeler, à ce propos, un autre mathématicien, Ibn Mawhoub ابن موهوب (page 375) qui enseignait gratuitement l'arithmétique et le calcul du partage des successions الفرائض. Mais il exigeait des honoraires pour donner des leçons d'algèbre. D'après lui, cette dernière science était une matière complémentaire, tandis que les deux premières étaient d'un usage courant et devaient par conséquent être propagées autant que possible parmi les étudiants.

Architecte aveugle — Mais voici un architecte qui doit arrêter notre attention.

Aïdoughdi ايدندي (page 123) était le gérant des biens wakfs de Jérusalem et de Hebron حبرون = بلد الخليل. C'était un prodige, et on lui doit beaucoup de constructions et de caravansérails dans ces deux villes ainsi qu'à Médine. Il a fait le plan d'un bain public à Hebron et, dit-on, il en avait tracé de sa main les lignes sur

la terre, en les marquant lui-même avec de la chaux, pour guider les ouvriers dans la tâche qu'ils devaient exécuter.

Aveugles lexicographes. — Dans le domaine de la lexicographie, je me contenterai de citer un Egyptien et un Andalou.

Le premier est Chith شيث = Sel), plus généralement connu sous le nom d'Ibn-el-Hadj Al Qanaoui ابن الحاج القناوي (page 186), originaire de la ville que nous appelons aujourd'hui Qeneh قنا. Il s'est distingué dans la Haute-Egypte, vers la fin du VI^{me} siècle de l'hégire. Safadi énumère un à un la longue série des ouvrages de ce lexicographe bien connu. Il ne faisait aucun cas ni des souverains ni des grands personnages, et souvent il critiquait leur conduite avec un langage acerbe. Cependant, les uns et les autres lui réservaient toujours la plus grande estime, pour ses nombreux titres de mérite.

L'autre, l'espagnol, est le très célèbre Ibn Sidah ابن سيده (page 204), dont le père et le grand père étaient, comme lui, des aveugles. Son dictionnaire analogique المنحصر vient d'être publié à Boulaq, en 17 volumes. Il a laissé également d'autres ouvrages, plus précieux les uns que les autres, non seulement dans la lexicographie, mais aussi dans le domaine philosophique. La Bibliothèque Khédiviale du Caire possède, en outre, un manuscrit où cet auteur a consigné ses notes critiques sur les poésies du fameux Moutenabbi المتنبي (N^o 7206 Philologie arabe).

Aveugles polygraphes. — Je ne saurais aller plus loin sans rappeler le nom d'un auteur qui a prodigieusement enrichi la littérature arabe. C'est Al Oukbouri العكبري (page 179).

Lorsqu'il voulait composer un ouvrage, il se faisait apporter un grand nombre de livres écrits sur la matière qu'il se proposait de traiter. Il se les faisait lire par ses élèves et se mettait alors à dicter.

C'est ce qui a fait dire qu'il était *le disciple de ses disciples*.

Pour poursuivre son travail, pendant la nuit, il avait appris à lire à sa femme, et celle-ci lui fut d'un précieux concours dans ses travaux dont Safadi nous donne une énumération détaillée: sur la grammaire, la polémique, les successions, l'arithmétique, la philosophie, la lexicographie, les belles-lettres, etc.

Bibliophiles. — Une vocation à laquelle les aveugles semblaient devoir renoncer, c'est l'amour de collectionner les livres. Nos aveugles d'Orient n'ont pu résister à cette manie, et Safadi nous signale, entre autres, trois exemples curieux et instructifs :

1° Al Somostari السومستاري, mort dans la Haute-Egypte, en l'an 517 de l'Hégire (1122 J.C.) était un bibliographe qui savait les prix des livres, (page 98).

2° Un aveugle, contemporain de Safadi, c'est Hibatullah هبة الله (page 302), mort à Hamat, en 738 (1337 J.C.). Il a réuni une grande collection de manuscrits, évalué, à 100.000 dirhems, qu'il constitua en wakf pour servir à la diffusion des lumières.

3° Un autre Egyptien, Chafi, Ibn Ali شافع بن علي (page 163), sans parler de ses mérites littéraires et poétiques, possédait 18 armoires pleines des manuscrits les plus rares et les plus précieux. Safadi nous fournit à son sujet des détails curieux et l'on nous saura gré de les reproduire ici.

Ce singulier personnage avait réussi à faire partager son culte des manuscrits à sa femme qui tira dans la suite le meilleur profit de cette communauté de goût. Une fois devenue veuve, elle vendit un à un les livres de son mari, à leur juste valeur, sans jamais avoir été lésée.

Il suffisait à cet aveugle de toucher un volume quelconque pour en dire aussitôt le titre ainsi que le nom de l'auteur, et préciser la date à laquelle il était entré en sa possession. Il pouvait aller sans guide à sa bibliothèque et y prendre n'importe quel volume, tout comme s'il venait de le placer à l'instant même dans un endroit déterminé.

Il était également contemporain de Safadi, et il a laissé plusieurs productions littéraires et historiques dont nous avons la liste complète.

La bibliothèque publique du Caire, ayant été incendiée de son temps, il composa la pièce suivante :

« Ne croyez pas que les flammes ont dévoré fortuitement les livres de cette précieuse collection. Les volumes, ayant été séparés les uns des autres, (1) ne pouvaient que déplorer leur ancienne compagnie, et leurs regrets se sont traduits par des flammes échappées de leur cœur, comme de celui d'un amoureux. »

N. B. Dans le paragraphe suivant, nous rencontrerons un exemple bien plus frappant encore.

(1) On croirait qu'ils avaient été l'objet d'une nouvelle classification, d'après la grandeur de leur format.

IV.

LES ARABES ONT-ILS CONNU ET EMPLOYÉ
L'ÉCRITURE EN RELIEF
SPÉCIALEMENT ADAPTÉE AUX AVEUGLES ?

UN PRÉCURSEUR DE V. HAÛY (1)

La courte analyse que je viens d'exposer suffira, je l'espère, à donner une idée aussi exacte que possible de la portée littéraire et de la valeur historique de l'ouvrage écrit par Safadi.

Mais, ne pourrait-on pas trouver dans le Dictionnaire d'autres enseignements d'un caractère absolument inédit et qui seraient de nature à intéresser plus spécialement les typhlophiles et leurs protégés ?

Il serait vraiment curieux, pour ne pas dire impossible, que parmi les 307 remarquables figures qui illustrent la galerie de l'auteur arabe, nous ne puissions découvrir un esprit supérieur, un génie pratique, un précurseur de Braille.

A cet effet, nous devons dire que les matériaux réunis par Safadi nous autorisent à nous joindre à une phalange déjà innombrable qui, dans des occasions variées et multiples, a répété avec le sage de l'ancien Testament : *Nil novi sub sole*.

Il nous est donc particulièrement agréable de terminer notre travail analytique par un fait relativement nouveau, pour nous tous, et que je suis heureux de signaler, du haut de cette tribune, à l'attention des savants et des typhlophiles, auxquels l'Égypte a actuellement l'honneur d'offrir l'hospitalité. La réminiscence de ce fait, matériellement exécuté depuis tantôt 600 ans exactement constituera aujourd'hui, j'en suis persuadé, une véritable révélation.

(1) C'est par méprise que j'ai mis le nom de Braille lorsque je présentais cette analyse à la séance plénière du Congrès du Caire. Je suis heureux de pouvoir réparer ici cette erreur matérielle. — A. Z.

Nous sommes en mesure de déclarer hautement que c'est à un fils de l'Orient qu'appartient l'honneur d'avoir conçu et exécuté l'idée de créer un alphabet en relief pour l'usage des aveugles. Nous devons ajouter que l'auteur lui-même était aveugle et qu'il avait perdu la vue, dès son bas âge. Pour avoir été méconnu jusqu'ici, cet homme de génie n'en a pas moins l'honneur d'avoir, le premier, conçu l'idée qu'une écriture spéciale pouvait être créée à l'intention des malheureux dont les yeux s'étaient fermés à la lumière.

Nous nous faisons aujourd'hui un pieux devoir de faire connaître au monde entier le nom du véritable inventeur de cette méthode ingénieuse qui permet aux malheureux privés de la vue de lire, de s'instruire et d'échanger leurs pensées.

Nous appuyant sur l'autorité de Safadi, nous livrons à l'examen de ceux qui voudraient s'en assurer *de visu* les documents, ou, pour mieux dire les pièces à conviction, que nous avons fait photographier d'après les originaux conservés dans les Bibliothèques Omoumyeh (publiques), celle de Yéni-Djami et celle de Ragheb Pacha, à Constantinople.

S'il est juste de dire, avec le Nouveau Testament: "*Rendez à César ce qui est à César,*" nous demanderons d'appliquer cette parole d'or à la mémoire d'Al-Amidi *الأمدي* et de lui reconnaître l'honneur d'avoir trouvé le premier embryon de l'alphabet pour aveugles.

Les détails que l'on va lire sont empruntés au Dictionnaire Biographique de Safadi (pages 206 à 208).

Le précurseur de V. Haüy, s'appelait Ali, fils d'Ahmed, fils de Youssef, fils d'Al-Khidr, plus généralement connu sous le nom de Zein-el-Din Al-Amidi, *علي بن احمد بن يوسف بن الخضر المشهور بزین*, *الدين الآمدي*, parce qu'il était originaire de la ville d'Amid, dans le Diarbékir (Mésopotamie). Il professait le rite hanbalite, le plus rigoureux et le plus méticuleux de l'Islam, le rite le plus puritain, si l'on peut dire.

A une profonde érudition, Zein-el-Din Al-Amidi joignait, à un degré étonnamment prodigieux, la faculté d'interpréter les songes.

A peine venu au monde, il eut le malheur de perdre les yeux. C'était plutôt un bonheur pour lui-même et pour ses semblables, car son intelligence s'est trouvée ainsi concentrée, et rien des spectacles extérieurs ni des misères de la lutte pour la vie, ne pouvait désormais le détourner de sa vocation ou de son idéal. Il s'adonna de bonne heure à l'étude, et se livra plus particulièrement à la science juridique, à la polémique judiciaire, à l'onirocritie, etc, etc. Dans ces champs variés, il a fait d'abondantes moissons, et nous savons qu'il a laissé des *annotations* et des *traités*, qui malheureusement ne nous sont pas encore parvenus.

En outre, il avait trouvé le moyen de cultiver l'étude des langues étrangères et avait réussi à égaler un illustre devancier, l'aveugle Ibn Al Dahhan ابن الدهان, le célèbre professeur de l'Université Nizamieh (النظامية), à Bagdad, dont la biographie est racontée par Safadi (pages 233-235). Ibn Al Dahhan connaissait à fond le turc, le persan, le grec, l'abyssin et la langue du Zanguebar, et avait souvent recours à ces différents idiomes pour mieux faire comprendre les leçons à ceux de ses disciples qui n'étaient pas de race arabe. Notre Al Amidi, qui professait à l'Université créée postérieurement à Bagdad, celle d'Al Moustansiryeh (المستنصرية), s'était familiarisé avec toutes les subtilités et les finesses de plusieurs langues étrangères, notamment le mongol, le turc, le persan et le grec.

Safadi nous fait tout au long le compte rendu d'une cérémonie où l'illustre précurseur de Braille eut l'occasion de faire preuve de son talent polyglotte et de sa merveilleuse perspicacité.

Lors de la visite faite par l'empereur Gazan (غازان، قازان) à Bagdad en 695 H. (1295 J.C.), on ne manqua pas de l'entretenir de ce phénomène. Frappé de tout ce qu'il venait d'entendre, l'empereur mongol, le premier de sa dynastie qui avait embrassé l'Islamisme, conçut le désir d'aller lui-même voir le célèbre

aveugle, à l'Université Moustansiryeh (المستصرية) avec l'intention bien arrêtée de mettre cet homme à l'épreuve, sans communiquer, du reste, son projet à personne.

Le jour suivant, tous les notables de Bagdad s'étaient rendus au palais de l'Université pour entourer le Cheikh et recevoir dignement l'Empereur.

Les principaux personnages de la Cour Impériale et les princes du sang arrivaient, les uns à la suite des autres, dans des cortèges des plus magnifiques. On les prenait successivement pour l'Empereur lui-même, et, en conséquence, la foule et les notables, suivant l'exemple de la garde d'honneur, rendaient à chaque dignitaire les hommages impériaux. Seul, l'aveugle, en touchant la main que lui tendaient successivement les nobles visiteurs, ne se dérangeait pas et se contentait de répondre au salut qui lui était adressé par une révérence courtoise.

Enfin, un personnage fait son entrée, dans un apparat moins éclatant que les précédents. Le public, copiant l'attitude de la troupe, lui fait une réception moins brillante. Mais, à peine le nouvel arrivé a-t-il touché la main de l'aveugle, que celui-ci se lève brusquement et, déposant un baiser respectueux sur la main qui lui était tendue, se prodigue en salutations et en témoignages de déférence.

Puis, se servant tour à tour des différentes langues qu'il connaissait, le Cheikh présente à l'Empereur ses hommages, en commençant par le mongol. Utilisant enfin la langue arabe, il proclame d'une voix forte et sonore à toute l'assistance réunie, que le personnage ici présent, était vraiment le Souverain.

Frappé de cette rare perspicacité, Gazan le combla de ses faveurs, le revêtit lui-même d'une pelisse d'honneur et lui donna une magnifique gratification d'argent. L'Empereur ordonna en même temps d'inscrire au profit du cheikh aveugle une pension mensuelle de 300 dirhems.

Zein El Din Al Amidi sut conquérir en même temps l'estime et la protection des autres princes du sang, des ministres, et aussi des princesses du Sérail.

Voyons maintenant dans quelles conditions il a été amené à devenir le véritable et inconnu précurseur de l'immortel Braille.

Bibliophile des plus érudits, Al Amidi amassa une importante collection de livres. Il connaissait toujours exactement la place occupée par chacun des volumes composant sa bibliothèque. Lorsqu'on lui demandait un manuscrit qu'il savait posséder, il se rendait sans guide à l'endroit précis où se trouvait le document et le sortait, tout comme s'il venait de le placer à l'instant même. Le livre se composait-il de plusieurs volumes, il trouvait immédiatement l'exemplaire demandé.

Le simple toucher lui suffisait pour se rendre un compte exact du volume qu'il avait sous la main, et il pouvait immédiatement annoncer de combien de fascicules il se composait.

Lorsqu'il passait la main sur une page quelconque, choisie au hasard par le public, il déclarait incontinent le nombre de ses lignes, tout en indiquant celles écrites en gros caractères ou à l'encre rouge. Si la page contenait deux ou trois genres d'écritures, il faisait connaître exactement l'endroit où *le qalam* changeait.

Jamais il ne commit la moindre erreur aux cours des nombreuses épreuves auxquelles il fut soumis.

Il connaissait en outre le prix exact de tous les livres qu'il avait acquis. Et c'est au souci qu'il avait d'en conserver la trace et d'en garder la mémoire qu'est due l'invention du système rudimentaire qui doit illustrer son nom à jamais.

Quant il achetait un livre, il prenait un morceau de papier très-mince, le roulait entre ses doigts et, pliant ce fil d'un nouveau genre, de façon à lui donner les contours des types de l'alphabet, il le collait sur l'angle intérieur de la couverture, par en bas. La valeur numérale des types ainsi collés correspondait au prix du livre.

Pour empêcher ces types en relief de s'aplatir, il avait soin de coller à la même page un carton de même épaisseur, grâce auquel les caractères ne subissaient aucune pression et pouvaient, par suite, se conserver indéfiniment.

Ainsi, lorsque le prix d'un livre échappait à sa mémoire, il n'avait qu'à toucher ces caractères en relief pour avoir immédiatement le renseignement qu'il désirait obtenir ou donner (1).

Il serait à désirer qu'un heureux chercheur mit la main sur un volume de cette précieuse bibliothèque du précurseur de V. Haüy, et découvrit ainsi une partie de son œuvre qui constituerait le premier document destiné à apprendre aux aveugles à lire et à écrire, à l'aide des caractères en relief.

Cet illustre oriental qui, le premier, eut l'idée de substituer le toucher à la vue pour rendre à ceux dont les yeux se sont éteints la faculté de déchiffrer les livres, est mort dans le commencement de l'an 712 de l'Hégire. (1312 J.C.)

On voit que l'idée a été conçue et est née sur les bords de l'Euphrate, et que le premier pas a déjà été fait et exécuté par les Arabes, il y a juste **474 ANS**. Il ne restait qu'à donner à ce système une application générale, universelle.

Les bouleversements qui déchiraient alors les pays arabes ont eu, entre autres conséquences malheureuses, celle d'arrêter cette idée ingénieuse dans son essor initial, et d'étouffer ainsi ses premiers germes bienfaisants.

Cette fortune était réservée à V. Haüy, l'immortel génie français dont la gloire ne sera certainement pas amoindrie pour avoir eu en **Al-Amidi** un précurseur Arabe.

Je propose de déclarer que la session de ce IV^{me} Congrès International pour l'Amélioration du Sort des Aveugles, réuni sur les bords du Nil et sous les auspices du Khédive Abbas II, soit considérée comme la première fête commémorative du sixième centenaire d'Al Amidi, le véritable inventeur de l'écriture à l'usage des Aveugles.

(1) Voir à la fin de cette étude, les *fac-simile* des trois manuscrits de Constantinople où l'auteur nous fournit ces précieux renseignements sur l'invention de l'écriture en relief pour l'usage des aveugles.

DISCUSSION DU CONGRÈS

Dr. LANDOLT. — *La conférence de Monsieur Ahmed Zéki Bey nous a intéressés au plus haut point, l'ouvrage de Safadi étant pour nous la révélation d'un monde inconnu et extrêmement curieux.*

Quant à cette écriture en relief, qui reproduit les lettres et chiffres Arabes, si elle témoigne de l'ingéniosité de son auteur et si elle a pu lui être utile pour le classement de ses livres, il ne saurait en être de même pour les autres aveugles. Leur toucher suit difficilement le contour des lettres en relief, et leur main les trace plus difficilement encore.

L'expérience de tous les temps prouve que seuls, les points isolés ou combinés, sont facilement saisissables au toucher de l'aveugle.

C'est donc bien à Braille, que revient l'honneur, sinon de l'écriture en relief, du moins de l'écriture proprement dite des aveugles.

PÈRE A. STOCKMANS. — *Je remercie et félicite vivement M. Ahmed Zéki Bey de la savante étude qu'il vient de nous présenter sur les aveugles célèbres de l'Orient, étude qui nous a vivement intéressés.*

Je suis cependant d'avis que le Congrès n'a pas à émettre de vote sur la conclusion de cette conférence; car il n'est pas possible que les Congressistes, même après les communications nombreuses et détaillées de l'orateur, soient compétents pour se prononcer d'emblée sur les faits historiques que nous venons d'entendre.

Il y a eu dans tous les siècles, même dans l'antiquité, un grand nombre d'aveugles célèbres, en Occident comme en Orient. Plus d'un d'entre eux a étudié un moyen de la lecture et de l'écriture, a inventé lui-même l'alphabet en relief dont il s'est servi. Nous ne pouvons cependant pas leur donner à tous le titre officiel de précurseurs de Braille, et nous ne pouvons certainement pas donner à un d'entre eux le titre de premier précurseur de Braille, ce qu'on demande par le vote proposé.

Si le Congrès le désire, je mettrai cependant la proposition aux voix, tout en déclarant que le vote ne peut avoir une signification historique, mais sera un hommage du Congrès international à la mémoire de deux grands aveugles qui, à des époques différentes et dans des contrées éloignées l'une de l'autre, jetèrent, par l'intervention de leurs alphabets respectifs, les bases du relèvement de leurs frères en cécilé.

La proposition, présentée de la sorte, a été votée à la majorité des voix.

OBSERVATION GÉNÉRALE

sur l'édition arabe

Nous avons pris pour base principale de notre édition le Codex N° I, collationné soigneusement sur les textes des Nos II et III. Toutefois, lorsqu'une variante quelconque de l'un ou de l'autre de ces deux derniers manuscrits nous paraissait meilleure que la leçon correspondante du N° I, et que nous la croyions justifiée par le contexte, nous n'avons pas hésité à l'adopter dans le corps de l'ouvrage. Dans ce cas, comme dans les autres, nous n'avons pas négligé de noter les variantes au bas de la page et de faire, dans ces annotations, les références nécessaires au sujet des leçons que nous avons dû écarter, même si elles sont indiquées par le N° I.

Nous ne nous sommes pas beaucoup servi du N° IV, parce que le copiste en a souvent détaché des passages entiers, pour les mettre à d'autres places. Il est vrai qu'il attire quelquefois l'attention du lecteur sur ces interpolations, mais cela ne rend pas moins difficile le maniement de ce manuscrit.

Pourtant, tous les renseignements complémentaires du N° IV ont été introduits dans notre édition, qui grâce aux deux autres copies N° II et III, contient tous les renseignements ajoutés après coup par l'auteur.

Nous avons eu soin de reproduire dans les «*Addenda et Corrigenda*,» les annotations trouvées dans le Codex IV qui ne font pas partie de l'œuvre de Safadi. Nous supposons qu'elles ont été ajoutées, les unes par le copiste, les autres par le savant Grand-Vézir.

D'une façon générale, nous constatons avec plaisir que ces quatre copies se complètent les unes les autres. Prise séparé-

ment, aucune d'entre elles ne saurait servir à une bonne édition critique. Nous sommes vraiment heureux de pouvoir mettre sous les yeux du public savant, tous les matériaux fournis par l'auteur arabe. Nous avons eu soin, au cours de notre édition, de signaler les passages laissés en blanc par Safadi, et auquel il se proposait de revenir. Nous sommes convaincus qu'il ne l'a pas fait.

I

به ويعرف انما جمع كتبه التي اقتناها با لسرا وذلك انه كان اذا اشرف على كتابا
 بشي معلوما أخذ قطعة ورق خضيرة ونقل منها قبيلة لطيفة وصنعها حرفا
 اكثر من حروف الهجاء العدد من الكتاب بحسب اللؤلؤ يلمص ذلك على طرف جلد
 الكتاب من داخله يلمص فوقه ورقة يتدبره لتأبده فاذا شد عن ذهنه كمية
 من كتاب سأل من كتبه من الموضع الذي علمه في ذلك الكتاب يده فيعرف نفسه
 من تبييت العدد المصنوق فيه وكانت لا يفرق الا اشتغال ولا الاشتغال ابدا
 وعنده عدد عظيم في حاله وتودة تامة في ساير اموره وحركاته وللناس وللحكام
 والروسا عليه التبال عظيم لغيره وفضله ودرعه ودينه وعلمه وتراحمه
 وسروره وتوفي رحمه الله تعالى بعد سنة اثنتي عشرة وسبعماية بقليل
 واسم سبيلاه ونحوه في العلم

Fac-simile reproduisant le texte arabe relatif à l'invention de l'alphabet pour aveugles.

(Page 154 du Codex conservé à la Bibliothèque Oumoumyeh "Publique", à Constantinople, sous le numéro 5531 du Catalogue.)

II

وليعلم من شأنه ان جميع كتبه التي اقتناها
 بالشر او ذلك انه كان اذا اشترى كتابا بشي معلوم اخذ قطعة ورق
 خفيفة وفتل منها فتيلة لطيفة وصنعها حرفا او اكثر من حرف
 البجاء بعدد عن الكتاب بحساب الحمل ثم يبلصق ذلك على طرف جلد
 الكتاب من داخل ويصق فوقه ورقة سدر لتتأخر فاذا استر عن
 ذمته كتمه فمن قاصبها من كتبه من الموضوع الذي عمله في ذلك الكتاب
 حين يغير عنه من بعد امدد المصنوع فتدركه الايقار والامتنان
 ولا الاستغفار له او عند بعد عظيم في حاله وتوكل تامته
 في سائر امور وحر كاته وللناس والحكام والروسا عليه
 اقبال عظيم حين وفقت له وورعه ودينه وعلمه وكرامته
 وحرورته وتوكله في حجة الله تعالى عجز سنة اثنى عشر وستمائة

Fac-simile reproduisant le texte arabe relatif à l'invention de l'alphabet pour aveugles.

(Page 150 du Codex conservé à la Bibliothèque de Yeni-Djami, à Constantinople, sous le numéro 1017 du Catalogue.)

III

ويعرف ان جميع كتبه
 التي اقتناها بالشر او ذلك انه كان اذا اشترى كتابا بشي معلوم اخذ
 قطعة ورق خفيفة وفتل منها فتيلة لطيفة وصنعها حرفا او اكثر
 من حروف البجاء بعدد عن الكتاب بحساب الحمل ثم يبلصق ذلك
 على طرف جلد الكتاب من داخل ويصق فوقه ورقة سدر لتتأخر
 فاذا استر عن ذمته كتمه فمن قاصبها من كتبه من الموضوع الذي عمله في ذلك الكتاب
 حين يغير عنه من بعد امدد المصنوع فتدركه الايقار والامتنان
 ولا الاستغفار له او عند بعد عظيم في حاله وتوكل تامته
 في سائر امور وحر كاته وللناس والحكام والروسا عليه
 اقبال عظيم حين وفقت له وورعه ودينه وعلمه وكرامته
 وحرورته وتوكله في حجة الله بعد سنة اثنى عشر وستمائة

Fac-simile reproduisant le texte arabe relatif à l'invention de l'alphabet pour aveugles.

(Page 206 du Codex conservé à la Bibliothèque de Ragheb Pacha, à Constantinople, sous le numéro 1220 du Catalogue.)

POST-SCRIPTUM

UN PRÉTENDU PRÉCURSEUR

Ma conférence a donné lieu à une remarque que j'aurais voulu passer sous silence. Pour dissiper cependant les doutes qui pourraient en résulter, je crois à-propos de la soumettre aux lecteurs, en la faisant suivre de quelques éclaircissements destinés à mettre les choses au point.

Le Cheikh Bechir El Ghazzi, député d'Alep, à la Chambre Ottomane de Constantinople, ayant lu le compte-rendu sommaire publié par les journaux arabes au sujet de cette conférence, a cru trouver dans un vers du célèbre poète, Al-Maarry, une allusion à un système d'écriture pour aveugles, qui aurait existé chez les Arabes, longtemps avant la date que nous avons assignée dans notre étude analytique, d'après le témoignage irrécusable de Safadi. Le député en question, s'empara de ce vers et en profita pour émettre des hypothèses hasardées, sans qu'aucun fait matériel les justifiât et sans qu'aucune preuve vint les étayer. Une fois engagé dans cette voie, il n'a pas même reculé devant une assertion plus que fantaisiste. N'a-t-il pas été jusqu'à prétendre qu'Al-Maarry pourrait bien être lui-même l'auteur de cette invention ingénieuse!

Cet ensemble de conjectures a paru dans un entrefilet du journal *Al Hadara* (الحضارة), de Constantinople, entrefilet qui a fait le tour de la presse arabe du Caire, et probablement d'ailleurs.

Pour établir la discussion sur des bases solides, je dois reproduire ici le texte intégral de cet entrefilet où l'on peut lire le vers du célèbre philosophe qui a induit le député d'Alep en erreur. Le voici *in extenso* :

« تنوير حقيقة تاريخية »

« قرأنا في العدد الثاني عشر من جريدة الاقبال لسنة العاشرة ما ملخصه نقلاً عن الجرائد المصرية ان احمد بك زكي كاتب مجلس النظار صرح في المؤتمر الدولي المنعقد في مصر لتحسين حالة العميان ان علماء العرب سبقوا علماء أوروبا الى اختراع طريقة الكتابة بالحروف البارزة الخاصة بالعميان وان اول مخترع لذلك علي بن احمد المشهور بزین الدين الآمدي المتوفي سنة ٧١٢ هجرية »
 « والذي أراه ان هذا التصريح مقتصر الى التصحيح وهو ان زين الدين المذكور مسبق الى ذلك الاختراع بقرون طويلة كما يدل على ذلك قول ابي العلاء المعري في كتابه لزوم ما لا يلزم :

« كأن منجم الاقوام أعمى * لديه الصحف يقرأها بامس »

« فانه صرح بان قراءة العميان للحروف بواسطة لمسها ولا يمكن لمس الحروف الا اذا كانت بارزة ومعلوم ان المعري توفي سنة ٤٤٩ هجرية. ثم انه من المحتمل ان يكون لمس العميان للحروف البارزة عند قراءتها امراً متعارفاً متداولاً في عصر المعري »
 « ويدل على ذلك تشبيهه قراءة المنجم بها اذ لو لم يكن كذلك لم يحسن التشبيه المذكور »
 « وحينئذ لا يعلم متى كان بدء ذلك الاختراع. ويحتمل ان يكون ذلك الاختراع مما سنح لأبي العلاء واستحكم في خياله وتقوى حتى شبه به قراءة المنجم فيكون المعري هو المعلم الاول لذلك الاختراع والله يقول الحق وهو يهدي السبيل . مبعوث حلب بشير الغزي »

(TRADUCTION)

« ECLAIRCISSEMENT D'UNE VÉRITÉ HISTORIQUE »

« Dans son N° 12, année X, le journal AL-IQBAL, sur la « foi des comptes-rendus des journaux égyptiens, dit en

« substance qu'Ahmed Zéki Bey, Secrétaire du Conseil des
 « Ministres, a déclaré dans le Congrès International réuni au
 « Caire pour l'Amélioration du sort des Aveugles, que les
 « savants arabes ont devancé ceux de l'Europe dans l'invention
 « du système d'écriture avec caractères en relief, spécialement
 « destinés aux aveugles, et que le premier qui a exécuté ce
 « moyen était Aly fils d'Ahmed, plus généralement connu sous
 « le nom de Zein El Din Al-Amidi, mort en 712 de l'Hégire.

« Or, je suis d'avis que cette déclaration a besoin d'être
 « rectifiée. En effet, Zein El Din a été devancé dans cette
 « invention, depuis de très longs siècles, ainsi qu'il résulte d'un
 « vers d'Al-Maarry, dans son recueil de LOUZOUMIYAT :

كَانَ مِنْجَمِ الْاِقْوَامِ اَعْمَى * لَدِيهِ الصَّحْفُ يَقْرَؤُهَا بِاَلْمَسِّ

« Le poète, comme on le voit, déclare que la lecture des
 « aveugles se fait par le toucher. Or les caractères ne sauraient
 « être touchés, à moins qu'ils ne soient en relief. On sait qu'Al-
 « Maarry est mort en l'an 449 de l'Hégire. D'autre part, il est
 « bien probable que le toucher des caractères par les aveugles,
 « pour la lecture, était une chose familière et répandue du temps
 « d'Al-Maarry.

« La preuve en est que ce poète compare à cette lecture
 « celle faite par l'astrologue, car autrement la comparaison
 « n'aurait pas été de bon aloi. Dans ces conditions, on ne
 « pourrait dire de quelle époque date cette invention.

« Il est probable que cette invention est une idée entrevue
 « par le poète. Cette conception aurait pris une telle consistance
 « dans son imagination et aurait acquis une si grande force
 « qu'Al-Maarry a fini par lui comparer la lecture faite par
 « l'astrologue. En ce cas, Al-Maarry serait donc lui-même le
 « premier auteur de cette invention. Dieu dit la vérité et dirige
 « dans la bonne voie !

Béchir El Ghazzi,
 Député d'Alep.»

*
 * *

J'ai sauté, et pour cause, la traduction du fameux vers. En effet, pour mettre le lecteur européen à même de comprendre

le sens qui se dégage de cet épigramme sarcastique, il est indispensable de lui consacrer plus spécialement une traduction rigoureusement fidèle. La voici d'abord *ad litteram* :

On dirait que l'astrologue de ces gens-là est un aveugle ;

Il a des pages qu'il déchiffre par tâtonnement.

Ce qui veut dire en bon français :

Tel un aveugle, l'astrologue de ces gens-là lit les pages en tâtonnant.

En d'autres termes, le dit astrologue, en lisant les livres ou les pages qu'il a sous les yeux, procède à l'instar de l'aveugle, c'est-à-dire par tâtonnement.

Le vers suivant en indiquera la raison, mais le député d'Alep n'a pas voulu s'y référer, dans l'unique but, semble-t-il, de ne pas détruire l'échafaudage sur lequel repose son argumentation. Il a préféré faire une citation tronquée, afin d'y trouver facilement la preuve de son hypothèse. Il a tenu à rattacher, d'autre part, le second hémistiche du vers en question au premier et faire de la pièce un seul tout indivisible. Dans ce cas, la traduction serait :

*L'astrologue de ces gens-là ressemble à un aveugle
Qui a des pages qu'il lit par le toucher.*

Nous allons voir bientôt que, même en adoptant cette interprétation, on ne pourrait sérieusement soutenir que l'écriture pour aveugles existait chez les Arabes avant Al-Maarry, et encore moins que ce dernier en serait l'inventeur.

*
* *

Comme on s'en rend bien compte, les pronoms jouent ici un rôle prépondérant, décisif.

Suivant que l'on rattache les pronoms de *لديه* *il a* et de *يقروها* *il les lit* à l'astrologue ou à l'aveugle, on obtiendra tour à tour l'une ou l'autre version.

Pour moi, il n'y a pas de doute.

Le poète compare l'astrologue à un aveugle, et, pour faire ressortir ensuite cette comparaison, il nous apprend que cet astrologue procède à sa lecture par tâtonnement, puisque, pour se diriger, l'aveugle a recours au tâtonnement. Est-il besoin de dire qu'Al-Maarry a tenu à mettre en évidence les difficultés auxquelles se heurtait l'astrologue dans l'accomplissement de sa tâche ? Ces difficultés, comme il s'empresse de l'indiquer clairement dans le second vers, proviennent du fait que les caractères ont été effacés par le scribe après qu'il les a tracés, ce qui oblige l'astrologue à suivre l'exemple des enfants ou des gens d'une instruction très-rudimentaire qui, pour lire un texte, suivent instinctivement avec le doigt le tracé de chaque lettre, afin de pouvoir comprendre les syllabes et les mots.

Du reste, il est bien évident que l'on a voulu tourner l'astrologue en ridicule. Or, la lecture des aveugles, au moyen des caractères en relief, rend absolument le même service que l'écriture ordinaire pour les hommes jouissant de la vue. Dans ce cas, il sera malaisé de saisir le sujet de la comparaison, et encore moins, la portée de la plaisanterie moqueuse et sarcastique du poète ! Quoi d'étonnant, pour comparer un astrologue à un aveugle qui procède à une lecture !

Ainsi la logique et la saine compréhension du ver d'Al-Maarry nous forcent à reconnaître que le poète a voulu, par une phrase indépendante, comparer l'astrologue à un aveugle, et exprimer ensuite, pour mieux le faire ressortir, le point de comparaison, c'est-à-dire l'absence de netteté, de clarté et de précision.

D'autre part le mot *طس* ne veut pas dire seulement *toucher*, *tâtonnement* ; il a aussi les mêmes acceptions qu'ont en français les mots *chercher* (se donner du mouvement, de la peine pour trouver), et *rechercher* (chercher avec soin). Le commentateur du *Qamous* nous fournit (*sub voce طس*) deux exemples caractéristiques.

Le premier, tiré du Coran, est :

« إنا لمسنا السماء » (*Nous avons CHERCHÉ AVEC SOIN [à pénétrer] les secrets du Ciel*).

Le second est ainsi conçu :

« الضالّ يامس طريقه اي يطابه ليجد اثر السّفْر اي المسافرين فيعرف الطريق »

{*L'homme perdu dans un désert RECHERCHE la route, c'est-à-dire qu'il fait des efforts pour retrouver la trace des voyageurs afin de reconnaître le chemin.*}

S'agissant, dans l'espèce, de caractères effacés après coup, rien de plus naturel que d'agir par tâtonnement lorsque l'astrologue CHERCHE à les déchiffrer.

On conviendra aisément que c'est là le seul moyen logique d'expliquer l'idée formulée par l'illustre poète.

Si, d'ailleurs, le député d'Alep s'était donné la peine de lire le vers suivant, il aurait compris que les pronoms ne peuvent s'appliquer qu'à l'astrologue *seulement*. En effet, Al-Maarry dit immédiatement après.

لقد طال العناء فكم يعاني * سطوراً عاد كاتبها بطمس

Ma foi! la tâche a été longue et pénible. Que d'efforts ne dépense-t-il pour

Déchiffrer des lignes que le scribe a effacées après les avoir tracées!

Est-il donc permis, après cette citation complémentaire et indispensable, de supposer un seul instant que les pronoms puissent se rattacher à une autre personne qu'à l'astrologue ?

Ainsi se réduit à rien la seconde version dans laquelle, du reste, on chercherait vainement la portée satirique qui caractérise toujours l'esprit sceptique d'Al-Maarry, si on voulait se borner à lui faire comparer un astrologue à un aveugle qui lit par le toucher! Cela rehausserait plutôt le mérite de ses prédictions qui n'auront pas été faites d'emblée et à la hâte. Son prestige ne ferait d'ailleurs qu'y gagner, puisque le toucher, extrême-

mement développé chez l'aveugle, permet à ce dernier de se rendre exactement compte des objets qui tombent sous ses sens.

La raillerie dirigée par Al-Maarry dans la suite de sa pièce contre les trois principales religions perdrait toute saveur dans ce cas. (1)

Quoi qu'il en soit, ce vers ne saurait aucunement permettre à un esprit pondéré de prétendre qu'Al-Maarry est l'inventeur d'un alphabet en relief !

*
* *

En admettant même la seconde version, d'après laquelle on ferait allusion à un système préexistant d'écriture de ce genre, pouvions-nous nous y arrêter, et la livrer à la critique des érudits, rien qu'en nous appuyant sur un vers tronqué dont la construction prête sûrement à équivoque ? Cette belle pièce de poésie, faut-il le dire, est dans la bouche de presque tous les étudiants qui commencent à se familiariser avec la littérature arabe, et c'est à dessein que nous n'avons pas voulu nous y arrêter.

En effet, la mission que je me suis donnée m'interdisait formellement de faire la moindre incursion sur le terrain des hypothèses fantaisistes. Mon rôle était de mettre en évidence un fait concret, de fournir une preuve palpable, de produire un témoignage de tout premier ordre, pour pouvoir démontrer irréfutablement l'invention de cet alphabet par les Arabes.

Un savant quelconque qui essaierait de soutenir une thèse pareille, en s'appuyant uniquement, et par un vrai tour de force, sur un seul vers d'un poète, ne parviendra jamais à faire admettre sa thèse. Tout célèbre qu'il soit, Al-Maarry est un poète, et la poésie n'est pas une source de preuves irrécusa-

(1) Voir à la fin le texte intégral de cette pièce, avec sa traduction.

bles pour la science, surtout lorsqu'il s'agit de prouver un fait matériel.

*
* *

Je devais démontrer, surtout au monde européen, que les Arabes, à une date déterminée de leur histoire, ont connu un système d'écriture pour aveugles, et qu'ils ont appliqué ce système dans un pays désigné, longtemps (**474 ans**) ⁽¹⁾ avant qu'une invention de ce genre n'ait été conçue ou réalisée chez une nation européenne.

C'est une gloire nationale que j'ai voulu revendiquer pour ma race. Pour l'obtenir et pour rallier à ma thèse les suffrages des esprits larges et impartiaux, il me fallait l'appuyer sur des documents incontestables : une date, un nom propre, un objet matériel, en un mot des faits concrets, puisque rien n'est plus évident qu'un fait.

Une argumentation, déduite d'une hypothèse hasardeuse, non seulement ne saurait être d'aucune valeur, mais loin d'aider à établir la vérité, elle l'affaiblit au contraire et la diminue aux yeux du monde savant.

Le jour où il sera cependant universellement reconnu qu'il faut inscrire l'invention de l'écriture en relief, avec tant d'autres découvertes, à l'actif des Arabes, peu m'importe que ce soit Al-Amidi ou tout autre personnage antérieur qui l'ait faite. Il faut seulement que l'on s'appuie sur des faits et non sur des suppositions tirées, au gré de la fantaisie, d'une poésie plus ou moins connue, et en soumettant la construction phraséologique à une inversion plus ou moins risquée, ou enfin

(1) Nous avons déjà dit qu'Al-Amidi était mort en 1312 J. C. A défaut d'autres indications précises, nous nous permettons d'assigner cette date à l'invention de son système. En ce qui concerne la découverte de V. Haüy, nous savons que c'est en 1786 qu'il imprima d'après sa méthode de caractères en relief son *Essai sur l'éducation des aveugles*.

en érigeant le poète lui-même en inventeur, faute d'autres expédients.

*
* *

Ce qu'il y a de positivement certain, jusqu'à l'heure actuelle, c'est que les Arabes ont été les premiers à concevoir l'idée qu'une écriture pouvait être adaptée aux besoins spéciaux des aveugles, que les preuves sont matériellement fournies par Safadi, et que ce fait accompli ne remonte pas au delà de l'an 700 de l'Hégire (1300 J. C.).

Le jour où une nouvelle découverte viendrait nous prouver la préexistence d'un système quelconque de ce genre, chez d'autres peuples ou même chez les Arabes, je serai le premier à reconnaître la gloire de l'inventeur qui enlèverait à Al-Amidi la place que ce dernier vient d'ôter à V. Haüy.

Quelle que soit, du reste, la nation à laquelle appartienne ce nouveau personnage, il n'en reste pas moins acquis que dans ce domaine, les Arabes ont devancé depuis longtemps les peuples européens.

*
* *

Je reconnais volontiers avec l'éminent Dr Landolt que la méthode de Braille, l'illustre aveugle français a sur celle de son compatriote V. Haüy et de son devancier arabe, des mérites précieux qui la rendront universelle, un jour ou l'autre. Je suis bien loin de croire que Braille ait pu, d'une façon quelconque, copier Al-Amidi, ou même qu'il ait pu s'inspirer, en quoique ce soit, de son œuvre. Ma tâche se borne uniquement à constater que les Arabes ont conçu cette idée et qu'ils l'ont matériellement exécutée, longtemps avant la naissance du glorieux aveugle français. Le système a pu changer pour mieux répondre aux exigences et aux aspirations de la vie moderne; cela ne diminuera en rien le mérite de celui qui, le premier, en a imaginé

l'idée directrice et qui, jusqu'à preuve du contraire, reste AL-AMIDI.

Je n'ai plus qu'à remercier Mr. le Député d'Alep d'avoir provoqué cette polémique très-paisible qui m'a permis d'exposer, à la dernière minute, les réflexions que l'on vient de lire.

AHMED ZÉKI PACHA

TRADUCTION

- (1) *[Faint handwritten text]*
 (2) *[Faint handwritten text]*

APPENDICE

Texte intégral de la poésie d'Al Maarry qui a induit en erreur le député d'Alep.

[D'après le recueil de LOUZOUMIYAT, édition de Bombay, 1303 de l'Hegire (1885 J.C.), page 301^{bis}, et du Caire, 2^{me} vol. 1895 (1313 H.) page 36.]

كأنّ منجم الاقوام أعشى * لديه الصحف يقرأها بلمسـ
 لقد طال العناء فكّم يعانى * سطوراً عاد كاتبها بلمسـ
 دعا موسى فزال وقام عيسى * وجاء محمد بصلاة خمسـ
 وقيل يجيء دين غير هذا * وأودي الناس بين غد وأمسـ
 ومن لي أن يعود الدين غضاً * فينفع من تتسك بعد خمس^(١)
 ومهما كان من دنياك أمر * فما تخليك من قر وشمسـ
 وآخرها باولها شبيه * وتصبح في عجائبها وتمسيـ
 قدوم أصغر ورحيل شيب * وهجرة منزل وحلول رمسـ
 لحاها الله داراً ما تدارى * بمثل المئين في لُجج وقس^(٢)
 اذا قلت المحال رفعت صوتي * وإن قلت اليقين أطلت همسي

TRADUCTION

(1) — *Tel un aveugle, l'astrologue de ces gens-là
 lit en tâtonnant les pages qu'il a à déchiffrer.*

(2) — *Ma foi! la tâche a été longue et pénible! Que d'efforts
 ne dépense-t-il pas*

*pour lire des lignes que le scribe a effacées après les avoir
 tracées?*

(١) الخمس (بكسر الخاء) ورود الماء بعد خمسة ايام او اربعة

(٢) مصدر قس في الماء اذا غاص وقسمه غيره اذا غمسه

(3) — *Moïse est venu et s'en est allé; Jesus lui a succédé,
et voici le tour de Mohamet avec ses cinq prières [obliga-
toires].*

(4) — *On a dit qu'une autre religion viendrait encore,
et, en attendant, les mortels sont ballottés entre l'avenir et le
passé.*

(5) — *Quand donc me sera-t-il donné de voir la religion
refleurir
pour faire le bonheur de celui qui s'absorbe dans la con-
templation !*

(6) — *Quoi que l'on fasse ici-bas,
le jour succédera fatalement à la nuit.*

(7) — *Tout est un perpétuel recommencement :
matin et soir, on assiste au spectacle renouvelé des mêmes
phénomènes de la nature.*

(8) — *Des enfants viennent au monde, tandis que des vieil-
lards décrépits disparaissent de la scène,
on quitte sa demeure pour entrer dans la tombe !*

(9) — *Malheur à ce monde où, pour vivre,
il faut se plonger sans cesse dans les abîmes du mensonge !*

(10) — *Si l'on a à débiter des absurdités, on parle d'une
voix forte;
pour dire la Vérité, on la chuchote à voix très-basse !*



(3) — Mieux se vout et s'en est allé; Jean fut à un...

APPENDICE

(4) — On a dit au nom d'une religion...
(5) — Les enfants mourant au sein de leur...

(6) — Quel grand jour est-ce là...
(7) — Tout est un spectacle...

(8) — Mieux se vout et s'en est allé...
(9) — Il faut se plier sans cesse...

NOTICE

(10) — Le monde est un spectacle...
(11) — Mieux se vout et s'en est allé...

(12) — Il faut se plier sans cesse...
(13) — Mieux se vout et s'en est allé...



Errata

<i>Page</i>	<i>ligne</i>	<i>au lieu de</i>	<i>lire</i>
17	dernière ligne	Encyclopédie	Encyclopédie
24	21	C'était	C'était
»	11	dûe	due
26	10	lappel	l'appel
28	2	sèduire	séduire
29	9	grâcieux	gracieux
»	28	pèlerinage	pèlerinage
30	7	même contre rétribu- tion	même sans rétribution
»	12	il s'est efforcée	il s'est efforcé
32	dernière ligne	page 9 et 10	pages 9 et 10
43	16 et 17	parlicularité	particularité
»	dernière ligne	poètes	poètes
49	28	lorsquun	lorsqu'un
»	»	ses esprits	son esprit
57	32	leau	l'eau
58	20	dessin	dessein
62	11	Matématiciens	Mathématiciens
»	27	Aveule	Aveugle
64	16	évalué	évaluée
67	25	empruntes	empruntés
72	13	t'écriture	l'écriture
84	23	quoique	quoi que

Page 51 : Porter les lignes 19, 20 et 21 (Mohamed Ibn Al Mouçayab, etc.) à la fin du paragraphe 2^o).

Page 52 : Porter les mots arabes (من بحور العلم) et (من اوعية العلم) les uns à la place des autres.

Ersta

Page	ligne	au lieu de	lire
17	dernière ligne	Encyclopédie	Encyclopédie
24	21	C'est	C'est
•	41	dés	dés
26	10	appel	appel
28	2	sédite	sédite
29	2	gracieux	gracieux
•	28	pétition	pétition
30	7	même contre rétribu	même sans rétribution
•		tion	
•	42	il s'est efforcé	il s'est efforcé
32	dernière ligne	page 7 et 10	pages 9 et 10
43	16 et 17	particularité	particularité
•	date de ligne	postes	postes
49	28	lorsqu'on	lorsqu'on
•	•	ses esprits	son esprit
57	32	jean	jean
58	30	dessin	dessin
62	11	Matématiens	Matématiens
•	37	Arcub	Arcub
64	16	évanes	évanes
67	25	carrières	carrières
72	12	l'échelle	l'échelle
84	23	quand	quand pas

Page 51 : Porter les lignes 18, 20 et 21. (Monsieur, etc.) à la fin du paragraphe 17.
 Page 52 : Porter les mots arabes (مجلس) à la fin du paragraphe 17.
 place des autres







